

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

22°

ALGER

38°

TAMANRASSET

p. 2

Mercredi 29 Mai 2013 - 19 Radjeb 1434 - N° 285 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



M. BENSALAH (RND) À PARTIR DE SÉTIF : «Le Président Bouteflika et l'Algérie se portent bien»

Page 5

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES DROITS DE L'HOMME



Said Abjaoui

Le droit international dans une de ses composantes ou implications fondamentales, à savoir l'humanisme ne date pas d'aujourd'hui pour l'Algérie. L'Algérie pourrait même et devrait même en revendiquer la paternité car enfanté par le décret signé par l'émir Abdelkader en 1843. C'était par ce décret que l'émir Abdelkader avait fixé les règles qui devaient régir les relations avec l'ennemi. Un ennemi n'est pas à considérer comme quelqu'un dont, il faudrait

rabaissé la dignité de l'homme qu'il est avant tout tout simplement parce qu'il faudrait le combattre militairement. L'émir a donné la preuve que la religion musulmane est une religion d'humanisme qui exige le respect de la dignité humaine.

Le droit humanitaire n'est pas une invention des conventions de Genève mais une innovation de l'émir qui a anticipé sur ces conventions qui balisent le droit humanitaire en situation de guerre. L'émir n'avait pas cherché à exiger de l'ennemi qu'il s'y conforme comme condition pour que celui-ci

il en bénéficia. Il l'a imposé à ses propres troupes comme limites à s'imposer dans l'intensité de la guerre avec l'ennemi. Aussi bien la culture que la religion musulmane, la culture comme imprégnée des principes de la religion, sont porteuses des valeurs de tolérance. Il n'était pas pensable à l'époque que des ennemis puissent s'imposer des limites de respect de la dignité des soldats ennemis, notamment lorsque l'ennemi est un agresseur venu occuper des territoires et qu'il fasse preuve en plus de cruautés envers les indigènes. Le droit international humaniste,

(ou humanitaire) ne s'était pas appliqué uniquement à des ennemis en champ de bataille. Sa position, plutôt sa politique humanitaire, a été une constante même quand il vivait en exil à Damas. L'émir a laissé un souvenir indélébile parmi la communauté chrétienne qu'il avait sauvée de l'extermination lors des événements de Damas survenus en 1860.

Son action n'avait pas laissé indifférente la communauté chrétienne et surtout le pape Pie IX qui lui décerna une distinction de l'ordre papal.

Page 5

621 000 ÉLÈVES ONT PASSÉ HIER
L'EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE :

«Abordable»

Plus de 621 000 élèves ont subi hier à travers le territoire national les épreuves de la première session de l'examen de fin du cycle primaire dans de bonnes conditions.

Page 3



SCIENCE et VIE

LES
7 MALADIES
LES PLUS
BIZARRES
DU MONDE

Pages 12-13

ÉCONOMIE

46^e ÉDITION
DE LA FOIRE
INTERNATIONALE
D'ALGER
Plus de 930
entreprises
nationales
et étrangères
présentes

Page 10

FOOTBALL

COUPE DE LA CAF
(8^e DE FINALE-RETOUR)

Départ
des Sétifiens
cet après-midi
vers le Gabon

Page 22

INTERSYNDICALE
DE LA SANTÉ

Les enseignants
du paramédical
se démarquent
de la grève

Page 2



MÉTÉO 23° à Alger

RÉGIONS NORD :

- Temps passagèrement nuageux avec localement quelques pluies vers les régions Centre et Est en cours de journée. Les vents seront de secteur ouest à nord-ouest (30/50 km/h) près des côtes et (20/40 km/h) vers l'intérieur. La mer sera peu agitée à agitée.

38° à Tamanrasset

RÉGIONS SUD :

- Temps généralement dégagé. Les vents seront de secteur ouest (20/40 km/h) avec soulèvements de sable sur le Sud-Ouest et la Saoura.



HIER, À 15H43

Séisme de magnitude 3,5 degrés à Aïn Defla

Un séisme de magnitude 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré hier à 15h43 dans la wilaya d'Aïn Defla, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de ce séisme a été localisé à 15 km au sud-ouest du chef-lieu de cette wilaya, a précisé la même source.

ORAN
La SEOR rassure
L'eau fournie est «absolument potable»



«pas me prononcer», a-t-il déclaré lors du «Forum exposants», organisé en marge du 9^e Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau qui se tient du 27 au 30 mai à Oran. Selon le DG de la SEOR, une éventuelle mauvaise qualité de l'eau serait à cause des réseaux de distribution (réservoirs, canalisations et colonnes montantes) qui alimentent les foyers oranais, dont la gestion relève des communes. Il a rappelé que la SEOR détient la certification ISO 17025 qui spécifie les exigences de qualité et de compétence propres aux laboratoires d'essais et d'analyses, affirmant que ses laboratoires constatent au quotidien la qualité de l'eau desservie par la SEOR.

M. Abelardo Barranco Escobar a estimé qu'il s'agit d'une «question de confiance», soulignant que si «l'oranais ne consomme pas l'eau du robinet, c'est parce qu'il s'est habitué depuis des décennies à consommer de l'eau embouteillée ou l'eau de source».

	max	22°	min	13°
Alger	max	22°	min	13°
Oran	max	23°	min	15°
Annaba	max	24°	min	13°
Béjaïa	max	26°	min	14°
Tamanrasset	max	38°	min	22°

No comment



L'hommage rendu par l'UA à Aminatou Haïdar confirme que la lutte des Sahraouis fait partie du combat de l'Afrique

La secrétaire générale de l'Union nationale de la femme sahraouie (UNFS), Fatma El-Mehdi, a affirmé que l'hommage rendu par l'Union africaine (OUA) à la militante sahraouie des droits de l'homme, Aminatou Haidar, invitée d'honneur des festivités célébrant le cinquantième anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), confirme que la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance «est partie intégrante du combat de l'Afrique contre l'injustice, l'asservissement et le colonialisme». «Alors qu'elle célèbre le 50^e anniversaire de la création de l'OUA, l'Afrique a décidé d'adresser un message clair au gouvernement marocain qui confirme que l'Afrique est attachée plus que jamais au droit du peuple sahraoui à son auto-

détermination et à l'indépendance et rejette catégoriquement toute forme de colonialisme et d'occupation», a affirmé mardi Mme El Mehdi Dans une déclaration à l'Agence de presse sahraouie (SPS) en marge des travaux du sommet de l'UA. Ce geste «se veut un hommage à la femme sahraouie militante et au peuple sahraoui, c'est aussi un hommage au fondateur du Front Polisario, le Chahid El Ouali Mustapha Essayed, à l'occasion du 40^e anniversaire de sa création et au protagoniste de l'Intifada de Zemla, le défunt Bassir», a ajouté la SG de l'UNFS.

L'Algérie au 7^e congrès de la ligue des sénats et des conseils de la choura d'Afrique et du Monde arabe

Une délégation du Conseil de la nation participe au 7^e Congrès et à la 8^e réunion de la Ligue des sénats et des conseils de la choura d'Afrique et du Monde arabe prévus les 28 et 29 mai à Manama (Bahrain), a indiqué hier un communiqué du Conseil.

La délégation parlementaire algérienne participant à cette rencontre, organisée par la Ligue en collaboration avec le conseil bahreïni de la choura (consultatif), est conduite par Mohamed Nouasser, vice-président du Conseil de la nation, précise la même source.

ENVIRONNEMENT ET URBANISME

14 325 infractions enregistrées



Un total de 14 325 infractions dont 7 129 liées à l'environnement et 7 196 autres liées à l'urbanisme ont été enregistrées par les unités de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement lors des quatre premiers mois de l'année 2013, indiquait hier un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). 12 478 rapports ont été rédigés par la police de l'urbanisme au profit des services concernés, a précisé la même source.

«La police de l'urbanisme veille à l'application de la loi sur l'urbanisme et la protection de l'environnement, au signalisation des différentes constructions non conformes aux autorités compétentes et à la lutte contre tous les dépassages pouvant influer sur le cadre de vie du citoyen et son bien-être ou constituant une atteinte à l'environnement, à l'hygiène et à la santé publique», souligne-t-on dans le communiqué. La police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement exerce au niveau de toutes les wilayas du pays, en vertu de plusieurs textes juridiques et réglementaires.

INTERSYNDICALE DE LA SANTÉ

Les enseignants du paramédical se démarquent de la grève

Les enseignants du paramédical affiliés à l'intersyndicale de la santé se sont démarqués du mouvement de grève cyclique des praticiens, des spécialistes et des psychologues de la santé publique, entamée lundi, pour une durée de trois jours, a-t-on constaté, hier, dans différents établissements hospitaliers de la capitale.

Le porte-parole du Syndicat national du personnel de l'enseignement du paramédical (SNPEPM), El Hachimi Mechri a indiqué à l'APS que les représentants de son syndicat s'étaient réunis, la semaine dernière, avec des responsables du ministère de la Santé pour discuter des revendications soulevées par les enseignants en paramédical.

Le ministère a décidé, au terme de cette réunion, de prendre en charge les principales revendications de ce corps médical. Le SNPEPM a été convié à une deuxième réunion avec le ministère de la Santé, à partir de la semaine prochaine, au cours de laquelle seront concrétisés les engagements de la tutelle, a fait savoir M. Mechri.

Les principales doléances du SNPEPM sont relatives à l'amendement de leur statut particulier, à l'attribution de primes de contagion, de documentation et de soutien pédagogique, ainsi qu'à la titularisation du personnel contractuel. Le porte-parole du SNPEPM a indiqué que le retard accumulé dans l'enseignement des cours en paramédical sera rattrapé et que les dates d'examen de fin d'année seront maintenues.



621 000 ÉLÈVES ONT PASSÉ L'EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE : «Abordable»

Plus de 621 000 élèves ont subi hier à travers le territoire national les épreuves de la première session de l'examen de fin de cycle primaire dans de bonnes conditions.

Lors d'une tournée dans différents centres d'examen à Alger, l'APS a constaté la détermination des élèves à réussir les trois épreuves (langue arabe, mathématiques et langue française) de cet examen obligatoire.

Tous les élèves rencontrés par l'APS à l'issue des épreuves de langue arabe et de mathématiques ont été unanimes à dire que les questions étaient «très faciles».

Détermination à réussir avec une bonne moyenne

- Les élèves du centre d'examen «El-Khansaa» de Hussein Dey ont abordé l'épreuve de langue arabe dans de bonnes conditions d'organisation. Une épreuve «très facile», selon l'élève Mouloud Imadeddine.

«Bien que je ne m'attendais pas à ce sujet (étude de texte sur la patrie), j'ai bien répondu», a-t-il dit. Interrogé sur ses ambitions, l'élève dira avec aplomb qu'il rêve de devenir ophtalmologiste et de faire de la recherche scientifique.

D'autres élèves ont tenu à faire eux aussi part de leurs ambitions. Astro-nauta, militaire, savant et même président de la République sont quelques-



uns des rêves de ces bambins.

Entre inquiétude des parents et optimisme des élèves

L'inquiétude se lisait sur les visages des parents d'élèves rassemblés devant le centre d'examen du CEM Pasteur. A peine sortie du centre à l'issue de l'épreuve de mathématiques, Leila est assaillie de questions par sa mère visiblement inquiète. «Pourquoi es-tu si inquiète maman ? C'est un examen ordinaire», lui a-t-elle dit pour la rassurer.

«Je me demande quelle sera ta réaction lorsque je passerai le BEM et le baccalauréat», a ajouté Leila ironique.

Abdelmadjid qui s'est absenté de son travail pour accompagner ses jumeaux Iyad et Adel au centre d'examen a souhaité que ses enfants réussissent avec une excellente moyenne.

Au total, 621 888 élèves dont 299 426 filles sont concernés par cet examen, le nombre de candidats ayant augmenté de 20 302 élèves par rapport à la précédente session.

- **Quelque 3 121 candidats sont issus des établissements scolaires privés et 203 candidats sont des personnes aux besoins spécifiques.**

Pour assurer le bon déroulement de l'examen, le ministère de l'Education nationale a réquisitionné 3 223 centres d'examen et 58 centres de correction (15 000 correcteurs). La surveillance est assurée par 105 000 enseignants et 5 000 observateurs. Les résultats seront annoncés le 15 juin prochain, alors que ceux de la session de rattrapage, prévue le 25 juin 2013, seront annoncés le 8 juillet prochain. Sont admis en première année moyenne les élèves qui obtiennent une moyenne égale ou supérieure à 5 sur 10 dans les trois épreuves.

Le passage au cycle moyen est conditionné par ailleurs à la moyenne générale égale ou supérieure à 5 sur 10 obtenue dans l'examen à laquelle s'ajoute la moyenne annuelle sachant que la moyenne générale de l'élève est comptée sur la base de la moyenne annuelle de la 6^e année ajoutée à la moyenne générale obtenue lors de l'examen. Cet examen, qui s'inscrit dans le cadre de la réforme du système éducatif et instauré par arrêté ministériel du 6 mars 2005, vise l'évaluation des premières étapes de cette réforme notamment sur le plan pédagogique.

SELON M. BABA AHMED ABDELLATIF

Réforme de l'Education : 400 propositions enregistrées par la commission de réflexion



Le ministre de l'Education nationale, M. Baba Ahmed Abdellatif, a fait état, hier à Tizi-Ouzou, de «l'enregistrement» de plus de 400 propositions d'aménagement, par la commission de réflexion instituée par son département pour l'évaluation des réformes engagées dans le secteur de l'Education nationale depuis 2002.

«Ces propositions, émises par les cadres de la communauté éducative de la base au sommet, sont actuellement au stade de + tri et d'appréciation de leur pertinence+ au niveau de la commission compétente», a indiqué le ministre, lors d'un point de presse qu'il a animé en marge du coup d'envoi de l'examen de fin de cycle primaire, qu'il a donné à partir de l'école «Saliba Ouatiki» de la ville de Tizi-Ouzou.

Des assises nationales, pilotées par des spécialistes en la matière, sont prévues, cet été, à l'effet de «formuler, sur la base de propositions retenues par cette commission, des aménagements à introduire dans le système éducatif national», a-t-il ajouté.

Ces aménagements, qui portent sur les aspects liés aux programmes scolaires destinés aux trois paliers du système éducatif, se déclineront, selon le ministre, «sous forme de la mise en place de nouveaux programmes scolaires, ou sous de mesures d'accompagnement des programmes d'enseignement en vigueur». «Une fois finalisées, ces nouvelles mesures seront mises en exécution + progressivement+ à partir de l'année prochaine», a-t-il observé. Dans son évaluation de l'enseignement des matières scientifiques, le ministre a déploré «l'abandon» de l'enseignement des mathématiques en relevant, en guise d'argument, que «seuls 3% des candidats à l'examen du bac de cette présente édition se présenteront dans cette filière».

Pour stimuler l'enseignement de cette matière, M. Baba Ahmed a annoncé la création d'un lycée «entièrement dédié aux mathématiques, considérées comme la base de l'enseignement des sciences exactes et des technologies». Dans la matinée, le ministre avait donné le coup d'envoi de l'examen de cinquième année primaire session mai 2013, en présidant une cérémonie d'ouverture des plis du sujet de l'épreuve de langue arabe, à l'école «Saliba Ouatiki» de la Haute ville de Tizi-Ouzou.

Cet examen concerne un total, au niveau national, de 621 888 candidats, dont 322 462 garçons et 299 426 filles. Une deuxième session est prévue le 25 juin prochain. Des cours de soutien seront dispensés aux élèves concernés, chaque jour et durant la période allant du 16 au 24 juin, dans l'ensemble des écoles primaires du territoire national, signale-t-on.

AÏN DEFLA 1700 candidats pour l'examen du CNEG

Salim.Ben

L'examen final du Centre régional de l'enseignement et de la formation à distance (Crefd), annexe de Chlef, qui regroupe également la wilaya d'Aïn Defla, a eu lieu la semaine passée dans des bonnes conditions.

Au niveau de l'université de Khemis Miliana, le directeur de l'UFC, en l'occurrence M. Wardane Abdallah, nous a dit: «Au total, pas moins de 1 700 candidats extrascolaires dont 1 300 pour les filières des sciences et lettres et 400 pour les sciences naturelles, de la première année moyenne à la troisième année secondaire ont pris part aux différentes épreuves de ce rendez-vous de fin d'année scolaire 2012-2013». «Tous les moyens humains et matériels nécessaires

au bon déroulement de cette opération ont été mis en place» «Il s'agit d'un événement d'une extrême importance pour nous ainsi que pour l'ensemble des candidats qui étaient nombreux ce jour-là. Nous étions donc tous mobilisés pour une bonne organisation de cet examen dans les quatre centres que nous avons préparés et qui ont été répartis à Khemis Miliana, il s'agit du lycée Emir, lycée Koudri, CEM Madjen et l'université de Khemis Miliana».

Le même responsable ajoutera que tous les moyens ont été déployés pour la réussite de cet examen. Et toujours dans le même contexte, M. Wardane nous a fait savoir que 200 personnes ont été mobilisées pour cette action entre surveillants et cadres administratifs, qui ont dirigé toutes les étapes de cette opération à travers l'ensemble des centres d'examen durant ces deux jours du 24 et 25 mai.

M. Baba Ahmed appelle à oeuvrer pour que les examens de fin d'année se déroulent dans les «meilleures conditions»

Le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed, a exhorté les membres de la famille éducative à œuvrer pour que les examens de fin d'année se déroulent dans les «meilleures conditions».

«A l'aune des défis majeurs que notre pays s'applique à relever, des défis qui exigent une lucidité sans faille et la conjugaison de tous les efforts, j'exalte chaque membre de notre communauté à œuvrer pour que les examens se déroulent dans les meilleurs

conditions», a indiqué le ministre dans un message adressé à la famille éducative à l'occasion du déroulement des examens de fin d'année.

«La réussite des candidats à ces examens en dépend et leur avenir également», a-t-il souligné.

S'adressant aux enseignants et à tous les membres de la famille éducative à travers le pays, le ministre, tout en leur réaffirmant l'«appui» de la tutelle, a indiqué qu'ils sont «les artisans

du futur». Il a, en outre, fait part de «l'abnégation et du dévouement au quotidien» de la famille éducative, dont «l'engagement», a-t-il dit, «garantit la réussite de l'opération de déroulement des examens de fin d'année».

Le ministre a, d'autre part, mis l'accent sur la «pertinence» et le «sérieux» de tous les acteurs mobilisés, estimant que cela constitue le «meilleur gage pour le développement du pays». **APS**

ALGÉRIE - FRANCE M. Sellal reçoit la ministre française du Commerce extérieur

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger la ministre française du Commerce extérieur, Nicole Bricq, en visite de travail en Algérie dans le cadre de la création du comité mixte économique algéro-français, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

L'entretien a «essentiellement» porté sur l'évolution de la coopération entre les deux pays, qui sera au centre d'un forum économique, organisé conjointement par l'agence nationale de développement de la PME (ANDPME) et l'agence française pour le développement internationale des entreprises (Ubifrance), a précisé la même source.

Le Premier ministre, qui a insisté sur la nécessité de consolider et de diversifier les relations de coopération, a ainsi appelé «à mettre à profit toutes les opportunités identifiées et avérées pour étendre le partenariat à différents domaines et secteurs d'activités».

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie, de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani.

L'Algérie n'est pas un marché, mais un partenaire

La ministre française du Commerce extérieur, Nicole Bricq, a affirmé hier à Alger, que l'Algérie «n'est pas un marché», mais «un partenaire», précisant que le partenariat suppose «une relation d'égalité entre les partenaires».

«L'Algérie n'est pas un marché, en tous cas, elle ne peut pas être que cela. Elle est un partenaire et le terme de partenariat suppose une relation d'égalité entre les partenaires et aussi une direction commune ambitieuse dans les projets communs», a-t-elle déclaré lors du 2^e Forum de partenariat Algérie-France. Pour Mme Bricq, l'Algérie doit redevenir «une destination naturelle des entreprises françaises», appelant ces dernières à «se saisir immédiatement des opportunités qui leur sont proposées». La ministre a réaffirmé la volonté des autorités françaises à maintenir et diversifier les investissements français en Algérie. «Nous souhaitons accentuer la présence des PME et PMI françaises en Algérie», a-t-elle déclaré, précisant que le deuxième défi commun à l'Algérie et la France est la diversification, aussi bien dans les secteurs que dans la taille des entreprises françaises qui s'adressent à l'Algérie. Evoquant les contentieux ayant opposé, par le passé, des sociétés françaises aux autorités algériennes, Mme Bricq a estimé que la question «fait partie des relations d'affaires». «Il y a eu des contentieux et il peut y en avoir d'autres à l'avenir. C'est normal, il faut relativiser et trouver le bon compromis», a-t-elle préconisé. Pour la ministre française, «l'Algérie est une terre de projets» et de bilan (de partenariat) est très positif». Dans le domaine de l'habitat, les entreprises françaises comptent investir le marché algérien, très convoité par d'autres pays européens. «Il me paraîtait invraisemblable que la France et ses entreprises ne soient pas mobilisées. Quatre entreprises françaises sont pré-sélectionnées dans les appels d'offres en cours», a-t-elle indiqué. «Notre objectif est le développement économique croisé», a-t-elle soutenu. La France a été classée premier fournisseur de l'Algérie avec 6 milliards de dollars en 2012 et son 4^e client avec 6,6 milliards de dollars, selon les chiffres des Douanes algériennes. Pour les entreprises françaises, l'Algérie est la 3^e destination mondiale hors OCDE, la première pour l'ensemble du continent africain.

APS

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES DROITS DE L'HOMME Défendre militairement l'Algérie n'a pas écorché l'humanisme de l'Emir Abdelkader

La mission de défendre militairement l'Algérie contre le colonisateur français n'a pas écorché chez l'Emir Abdelkader son humanisme qui se nourrissait de sa culture et religion musulmane, a relevé hier à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi à l'ouverture du colloque international sur le thème «L'Emir Abdelkader et le Droit international humanitaire».

«Alors qu'il était dans la position de résistant à l'agression étrangère contre son pays, et alors que ses troupes n'étaient formées que de résistants volontaires, la mission de défendre militairement son pays n'a pas écorché chez l'Emir Abdelkader son humanisme inné qui se nourrissait, disait-il, de sa culture et de sa religion musulmane», a indiqué M. Charfi dans son allocution. Il a tenu à souligner que «l'Emir Abdelkader, en ayant toujours fondé son action sur les préceptes et les pratiques de l'islam, a apporté, par anticipation, un démenti cinglant à tous ceux, de tout bord et de toute obédience, qui tentent, en vain, aujourd'hui, d'affubler l'islam des oripeaux de l'intolérance alors que son message prône avant tout l'humanisme et l'amour du prochain». Affirmant que la personnalité de l'Emir constituait toujours un «champ fécond» pour l'analyse scientifique, le ministre a rappelé que «des règles de droit positif humanitaire ont été posées par ce



précurseur du droit international humanitaire en la forme de décret en 1843 par lequel il fixe dans le détail les règles qui allaient régir la situation des soldats de l'agression coloniale contre son pays».

M. Charfi a ajouté que l'histoire retiendra que ce décret a été une «décision unilatérale, souveraine et tout entière fondée sur le respect de la dignité de l'homme», précisant qu'elle reflète l'expression d'un humanisme «sUBLIMÉ», exprimé alors que l'agression étrangère contre l'Algérie durait depuis une quinzaine d'années.

L'orateur a noté que le décret de l'Emir

Abdelkader «devrait être retenu par l'histoire comme la première marche du droit international humanitaire, même si les écritures ont, jusque-là, conféré cette primeur à la convention de Paris de 1857», précisant que l'Emir a aussi mis en œuvre une «véritable» politique de droit humanitaire. Pour le ministre, également président du Comité national du droit international humanitaire,

l'action humaniste de l'Emir Abdelkader ne s'était pas limitée au domaine du conflit armé international et s'était poursuivie même quand il n'avait plus aucune responsabilité officielle et qu'il vivait en exil. A ce propos, M. Charfi a cité l'action de secours porté à des milliers de chrétiens lors des événements de Damas survenus en 1860, voués à l'extermination, soulignant que cette action a valu à l'Emir la reconnaissance des souverains de l'époque et notamment celle du pape Pie IX qui lui décerna une distinction de l'ordre papal.

Organisée par la Fondation Emir-Abdelkader et le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) à l'occasion du 130^e anniversaire du décès de l'Emir Abdelkader, le 150^e de la création du CICR et le 5^e du Comité national du droit international humanitaire, le colloque se tient du 28 au 30 mai à Alger avec la participation d'experts en droit humanitaire algériens et étrangers.

L'Emir Abdelkader, précurseur «incontesté» de la codification du droit international humanitaire moderne

L'Emir Abdelkader est considéré comme le précurseur «incontesté» de la codification du droit international humanitaire moderne, a indiqué hier à Alger le président du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), Peter Maurer. S'exprimant à l'ouverture du colloque international sur le thème «L'Emir Abdelkader et le Droit international humanitaire», M. Maurer a rendu un hommage posthume à l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne, saluant son intervention «courageuse» pour la protection des chrétiens à Damas en 1860.

«La contribution de l'Emir Abdelkader au développement de l'action humanitaire moderne

a été considérable, car non seulement il a été un précurseur incontesté des principes fondamentaux de cette action (...) mais il a su user de ses compétences militaires, diplomatiques et politiques pour sa mise en œuvre», a-t-il dit.

M. Maurer a ajouté, en outre, que l'Emir Abdelkader est «reconnu comme un personnage remarquable, tant pour son engagement politique en faveur de la nation algérienne, que pour son inspiration et sa contribution à la théologie soufie au Moyen-Orient». Evoquant le contexte historique de la naissance du CICR et le parcours du fondateur de la Croix-Rouge, Henry Dunant (1828-1910), l'orateur a mis en

exergue la conviction «commune» qui s'oppose à la logique meurtrière de la guerre, partagée entre l'Emir et Dunant, même si leurs noms ne sont jamais rencontrés. Par ailleurs, M. Maurer a affirmé que le CICR «est aujourd'hui, après 150 années d'existence, déterminé à poursuivre son engagement pour assurer un minimum d'humanité au milieu des conflits actuels de par le monde dont ceux au nord du Mali, en Syrie, en Palestine et à l'est de la République démocratique du Congo». A ce propos, il a relevé que les conditions de vie des populations du nord du Mali demeurent «très préoccupantes» et les besoins humanitaires restent «importants», indiquant que

le CICR a lancé, en avril dernier, un appel à ses donateurs en vue de recueillir 40 millions de francs suisses supplémentaires (environ 3,3 milliards de dinars algériens) pour fournir une aide à ces populations. Concernant la crise en Syrie, M. Maurer a estimé que ses retombées sur les pays voisins sont devenues une «catastrophe humanitaire majeure», relevant que face aux besoins «croissants» de la population syrienne, le CICR «est déterminé à renforcer son action dans la région». Il a précisé que ce soit au Mali, en Syrie ou ailleurs, le Comité démeure «pleinement mobilisé pour répondre aux conséquences humanitaires des conflits contemporains».

ALGERIE - CICR

L'Algérie, un «soutien important» au CICR au niveau international

L'Algérie constitue un «soutien important» au Comité International de la Croix-Rouge (CICR) au niveau international, a affirmé hier à Alger son président Peter Maurer. «L'Algérie est un soutien important du CICR au niveau international», a déclaré à la presse M. Maurer à l'issue d'une audience avec le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

M. Maurer a indiqué, en outre, avoir abordé avec M. Medelci les questions liées au droit humanitaire, ainsi que la coopération entre l'Algérie et le CICR.

Il a ajouté avoir passé en revue avec le ministre les

M. Sellal reçoit le président du Comité international de la Croix-Rouge

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Peter Maurer, en visite de travail en Algérie pour prendre part au Colloque international sur «l'Emir Abdelkader et le droit international humanitaire».

L'entretien a été l'occasion pour «un échange de vues sur l'évolution de la situation humanitaire prévalant dans plusieurs régions du monde en raison de situations de conflits et de violences», indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'hôte du Premier ministre a, ainsi, évoqué les «difficultés conditions des populations déplacées», a-t-on souligné.

Après avoir rappelé que l'Algérie «n'a jamais failli à son devoir de solidarité», le Premier ministre a réitéré la «disponibilité du gouvernement algérien à maintenir sa contribution pour venir en aide aux populations en détresse», a ajouté la même source.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi.

ALGÉRIE - EAU
M. Guenaïzia reçoit une délégation émiratie conduite par l'assistant du ministre des Affaires étrangères



M. Abdelmalek Guenaïzia, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, a reçu hier une délégation des Emirats arabes unis, conduite par M. Khaled Ghanem Elghaith, assistant du ministre émirati des Affaires étrangères, chargé des Affaires économiques, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Cette délégation est composée notamment du général major Khalifa Mohamed Thani Al-Roumaithi, chef de département logistique des forces armées émiratiennes, ainsi que de dirigeants d'opérateurs économiques des Emirats arabes unis.

L'ambassadeur des Emirats arabes unis à Alger, a assisté également à l'audience. Durant les entretiens, un «large tour d'horizon a été dressé sur les différents partenariats industriels et commerciaux engagés, qui doivent constituer des pôles d'excellence à la hauteur des relations de fraternité existante entre les deux pays», a précisé la même source.

Les deux parties se sont mises d'accord pour «élargir cette coopération en investissant de nouveaux domaines d'intérêts communs».

Cette visite entre dans le cadre de la réalisation des projets industriels initiés par le ministère de la Défense nationale en partenariat avec les Défenses arabes unies.

ALGÉRIE - FRANCE
Ouverture des travaux du 2^e forum de partenariat

Les travaux du 2^e Forum de partenariat Algérie-France ont débuté, hier à Alger, avec la participation de près de 180 entreprises algériennes et françaises, réunies autour de projets de partenariat valorisant l'apport technologique et l'emploi notamment dans l'automobile et la pharmacie.

Organisé conjointement par l'Agence nationale de développement de la PME (Andpme) et l'Agence française pour le développement international des entreprises (Ubifrance), cette rencontre regroupe 35 entreprises françaises et 130 entreprises et donneurs d'ordre algériens autour de plusieurs dizaines de projets.

Cet événement vise à favoriser le développement de partenariats industriels et commerciaux entre les deux pays et la réalisation de transferts de technologie utiles au développement économique de l'Algérie, ont souligné les organisateurs.

Ce forum de deux jours se tient en présence du ministre de l'Industrie Cherif Rahmani, et de la ministre du Commerce extérieur française, Nicole Bricq.

Les opportunités de partenariats industriels qu'offre l'Algérie seront présentées lors des interventions thématiques et les ateliers sectoriels prévus lors de ce forum qui permettra «d'examiner les priorités en matière de formation, de modernisation des PME et de promotion de la sous-traitance», a-t-on ajouté.

RND : M. BENSAHAL À PARTIR DE SÉTIF
Le président Bouteflika et l'Algérie se portent bien

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), M. Abdellah Bensalah, a affirmé hier à Sétif que le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika et l'Algérie «se portent bien».

Animant un meeting qui a réuni des militants et des élus de son parti à la maison de la culture Houari-Boumediene, M. Bensalah, fustigeant «les voix s'élevant de l'étranger pour semer le désespoir», a estimé que l'Algérie «se portera bien tant qu'il y aura des hommes placant l'intérêt du pays au-dessus de tout et oeuvrant à sa prospérité».

L'Etat et ses institutions fonctionnent d'une «manière normale» et le gouvernement «accomplit toutes les tâches qui lui sont dévolues en dépit de l'absence du président depuis un mois pour des raisons de santé», a-t-il ajouté avant de s'interroger sur «les réelles motivations des écrits tendancieux qui tentent de mettre en doute les avancées réalisées par le pays sur le plan de la sécurité et la stabilité», ainsi que «les performances économiques traduites par le recul de l'inflation et du chômage et la relance du développement aux quatre coins du pays».



Estimant que le peuple est suffisamment conscient du prix payé pour le recouvrement de la stabilité, et refuse de revivre l'expérience des années 1990, M. Bensalah a salué «le rôle de l'armée, des corps de sécurité et des citoyens sincères dans la lutte contre le terrorisme et contre les forces de l'obscurantisme», et rappelé

les acquis indéniables de la politique de réconciliation nationale menée par le chef de l'Etat».

M. Bensalah, rappelant l'intervention «hautement professionnelle» de l'armée nationale populaire (ANP) lors de l'attentat terroriste d'In Amenas, a estimé que les réformes politiques «conduites sereinement», sont en passe de parvenir à leur ultime phase, celle de l'amendement de la Constitution».

Le RND qui «cumule 12 ans de lutte pour l'intérêt du pays» se prépare, a-t-il ajouté, pour les deux rendez-vous majeurs qui constituent la «prochaine» session extraordinaire de son conseil national et l'organisation de son congrès national «avant la fin de l'année en cours».

Au terme de son intervention, M. Bensalah a plaidé pour «l'unité des rangs» et pour «l'ouverture de la voie au retour de l'ensemble des militants ayant quitté le parti pour une raison ou une autre». Il a exhorté, dans ce contexte, les militants du RND à faire du prochain congrès une opportunité pour dresser les bilans et remettre à jour les règlements du parti de sorte à en faire «une formation politique prometteuse, moderne et démocratique».

FINANCES : CODE DES MARCHÉS PUBLICS
Les amendements introduits visent à encourager la micro-entreprise

Les amendements introduits dans le code de marchés publics visent à encourager la création de micro-entreprises à travers le pays, a indiqué, hier à Ouargla, un cadre central du ministère des Finances.

L'article 55-bis de ce code des marchés stipule l'octroi de 20% des marchés publics, dont l'investissement est inférieur à 12 millions DA, aux micro-entreprises créées par le biais des dispositifs de l'emploi mis en place par l'Etat, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), a affirmé le directeur des marchés publics au ministère des Finances.

S'exprimant lors d'une journée d'information sur les aménagements apportés au code des marchés publics, M. Mohamed Laâlem a expliqué que de telles mesures sont de nature à contribuer, «de façon efficiente», à accélérer le rythme des réa-

lisations, en plus de renforcer les capacités d'investissement privé ayant permis la création de 600.000 PME, contre 2.000 entreprises publiques.

Les amendements introduits traduisent également l'obligation faite aux parties contractantes de recourir à l'adjudication nationale, dans la conclusion de marchés publics, et ouvrent la voie aux entités nationales afin de disposer de projets.

La rencontre a permis d'aborder plusieurs axes, dont la présentation de la notion des marchés publics et du cahier des charges, des modes d'élaboration de ce dernier et de son contrôle dans le cadre du dispositif réglementaire régissant les marchés publics. Cette journée d'information sur les marchés publics a été initiée par la Chambre de commerce et d'industrie CCI-Oasis, et a vu la participation de plusieurs entrepreneurs activant dans la wilaya d'Ouargla, ainsi que des représentants de différentes instances et directions sectorielles.

M. SAHLI
L'Algérie soucieuse de protéger les membres de sa communauté à l'étranger

Le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli a exprimé lundi le souci de l'Algérie de protéger tous les membres de la communauté nationale à l'étranger notamment ceux qui résident dans des Etats connaissant des tensions politiques et sécuritaires.

«Il est du devoir de l'Etat algérien de protéger ses citoyens partout où ils se trouvent notamment lorsqu'il s'agit de citoyens algériens vivant dans des pays connaissant des tensions sécuritaires et politiques dont la Syrie, l'Egypte et la Tunisie», a précisé M. Sahli lors d'une conférence de presse, animée conjointement

avec la ministre arménienne de la diaspora, Mme Hranush Hakobyan.

Toutes les mesures ont été prises pour le rapatriement des membres de cette communauté et le suivi de ceux qui sont restés dans ces pays à travers les ambassades et les consulats, a-t-il rappelé, soulignant que l'Etat «poursuit ses efforts en vue d'assurer un soutien matériel et social à la communauté nationale à l'étranger, outre la réinsertion de ses membres dans la vie sociale de leur pays d'origine».

Concernant les Algériens détenus dans les prisons irakiennes, M. Sahli a indiqué que les autorités algériennes «attendent la réponse des Irakiens sur une éventuelle

amnistie générale des 11 Algériens détenus en Irak dont 9 ont été condamnés pour séjour illégal en Irak et deux autres pour appartenance à un groupe terroriste, en l'absence de preuves». Les autorités irakiennes avaient promis à la délégation algérienne qui avait effectué dernièrement une visite en Irak pour s'enquérir de la situation des détenus algériens, d'examiner la possibilité de faire bénéficier ces détenus de l'amnistie générale. A une question sur le sort des Algériens établis au Mali, M. Sahli a affirmé que la majorité des ressortissants avait regagné l'Algérie, tout en souhaitant la libération des diplomates pris en otages dans ce pays.

Medelci participera à Téhéran à une réunion sur la Syrie

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, participera aujourd'hui à Téhéran à une réunion sur la Syrie sous le thème «Mettre un terme à la violence et éviter l'exacerbation de la crise».

Cette réunion «entre dans le cadre des efforts de la communauté internationale pour le règlement politique de la crise syrienne et des démarches en cours pour la tenue d'une conférence internationale sur la Syrie», a précisé hier le porte-

parole du ministère des AE, Amar Belani, dans une déclaration à l'APS. La réunion de Téhéran sera l'occasion de «souligner la position algérienne qui appelle à mettre un terme à la violence quelle que soit son origine et à régler la crise syrienne politiquement et par le dialogue, seul moyen à même de préserver l'unité, la souveraineté et l'indépendance de la Syrie», a ajouté la même source.

APS

ALGÉRIE - ONU

M. Ould Khelifa reçoit la coordonnatrice résidente de l'ONU en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, a reçu lundi la nouvelle représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et coordonnatrice résidente du système des Nations unies en Algérie, Mme Cristina Amaral, indique un communiqué de l'Assemblée.

Lors de l'entretien, Mme Amaral a souligné «l'importance accordée par le Pnud à l'Algérie qui recèle d'«importantes potentialités» relevant qu'il «envisage de développer ses relations avec l'Algérie en vue de promouvoir et élargir la coopération à tous les domaines», précise la même source. Se disant impressionnée par l'expérience algérienne dans la promotion de la représentation féminine au sein des assemblées élues, la responsable onusienne a fait part de «la disposition du Pnud à organiser un colloque international pour faire connaître davantage l'expérience algérienne dans ce domaine», conclut le communiqué.



ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS

M. Ziari reçoit l'ambassadeur américain en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abdelaziz Ziari, a reçu lundi à Alger l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Henry S. Ensher, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Les discussions entre les deux parties ont été l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales en matière de santé, relations qui constituent l'un «des piliers stratégiques» de la coopération entre

les deux pays, a précisé la même source. Dans le domaine de la pharmacie, les discussions ont porté sur le degré d'avancement du projet initié avec l'association américaine PhRMA pour la création en Algérie d'un pôle de biotechnologie dédié aux médicaments innovants, a ajouté le communiqué. Dans ce cadre, la partie américaine a proposé de mettre à la disposition de la partie algérienne «une assistance de qualité» en matière d'expertise

pour réunir «les conditions propices à la mise en œuvre et à la réussite de ce projet notamment dans ses volets spécifiques à la santé».

Les deux parties ont abordé aussi le dossier d'acquisition des équipements de lutte contre le cancer dans le cadre du programme de développement initié par l'Algérie en la matière et pour lequel un constructeur américain a soumissionné, selon la même source.



ALGÉRIE-SERBIE Mme Khalida Toumi reçue par le président de la République de Serbie

La ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi, a été reçue, hier à Belgrade par le président de la République de Serbie, M. Tomislav Nikolic à qui elle a transmis les amitiés de l'Algérie. La ministre de la Culture, a réaffirmé à cette occasion au président serbe, la disponibilité du Gouvernement algérien à œuvrer à renouer les liens historiques de solidarité et de coopération avec son pays. L'entretien s'est déroulé en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Belgrade,



M. Abdulkader Mesouda et de Mme Zohra-Drif Bitat, membre du Conseil de la nation. Mme Toumi a souligné au cours de l'audience, que le peuple algérien, qui vient de fêter le cinquantenaire anniversaire de son Indépendance «n'oubliera jamais la solidarité manifestée à son égard par la Serbie pendant la Révolution». Le chef de l'Etat serbe a rappelé de son côté que l'Algérie et la Serbie «entretiennent historiquement de bonnes relations». Il a souligné «la volonté de (son) pays à coopérer davantage avec l'Algérie dans les différents domaines de développement», tout en qualifiant de «très prometteuses» les perspectives de coopération entre les deux pays. Des présents symboliques, des objets d'art et de l'artisanat algérien, ont été offerts au président de la République de Serbie par Mme Khalida Toumi à l'issue de l'entretien.

Concernant sa visite en Algérie, le responsable a affirmé que les entretiens qu'il aura avec le Premier ministre, Abdemalek Sellal, seront axés sur les voies et moyens à même de consolider les relations bilatérales au mieux des intérêts des deux peuples. Elles seront articulées également autour de questions bilatérales et régionales importantes, à leur tête le processus de paix au Proche-Orient et la crise en Syrie. Le ministre émirati des Affaires étrangères a encore mis en valeur les liens fraternels qui unissent son pays à l'Algérie et qui reposent, a-t-il dit, sur des valeurs et intérêts communs. Ces relations ont été couronnées par une coopération effective et efficace depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays frères en 1974, a insisté le responsable émirati.

APS

ALGÉRIE-EAU

Les relations algéro-émiratiennes revêtent un caractère multidimensionnel

Les relations unissant l'Algérie et l'Etat des Emirats arabes unis, sans cesse croissantes, «revêtent aujourd'hui un caractère multidimensionnel», a affirmé hier le ministre des Affaires étrangères émirati, Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyan, souhaitant voir les investissements émiratis en Algérie s'intensifier davantage.

Dans une déclaration à l'APS, la veille de sa visite en Algérie, Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyan a indiqué que «les relations entre nos deux pays, sans cesse croissantes, revêtent aujourd'hui un caractère multidimensionnel».

«Nous sommes partenaires au dialogue aux plus hauts niveaux gouvernementaux et nos vues convergent autour des questions internationales pressantes, de la sécurité régionale et de la coopération bilatérale», a-t-il ajouté. Les deux parties, soutiennent, ensemble, «des valeurs de coopération, de stabilité, de modération et de tolérance et oeuvrent de concert au renforcement de la coopération et des intérêts communs dans les domaines du commerce, des investissements, de l'énergie et de la sécurité», a-t-il encore souligné. Après avoir relevé que le commerce était, incontestablement, l'un des principaux axes sur lesquels reposent les relations solides unissant les deux pays, le responsable émirati a rappelé la contribution de la 11^e session de la Commission mixte bilatérale tenue le 13 mai 2013 à Abou Dhabi au renforcement des liens entre les deux pays. Cette session, a-t-il dit, a été sanctionnée par la signature d'importants accords de coopération dans les secteurs du commerce et des transports



terrestre et maritime. Plusieurs grandes compagnies émiratiennes sont actives en Algérie, à l'instar de Dubai World, Mubadala, le Holding Al Qudra, Aabar Investments et Emaar.

Evitant l'évolution des échanges commerciaux entre les deux pays, le chef de la diplomatie émirati a indiqué que le «volume des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint 271 millions de dollars durant les huit premiers mois de l'année 2012», souhaitant voir les investissements émiratis en Algérie s'intensifier davantage à l'avenir au mieux des intérêts mutuels des deux pays. Il a évoqué, en outre, l'impact des visites de haut niveau échangées sur la promotion de la coopération entre les deux pays. Il a rappelé la visite, en mars dernier, du prince héritier d'Abou Dhabi, le général de corps d'armée Cheikh Mohamed Ben Zayed Al Nahyan, commandant en chef adjoint des forces armées, et celle que lui-même a effectuée en Algérie en 2012. Il a encore rappelé que son pays a accueilli, en 2013, le ministre délégué auprès

L'EXAMEN DE FIN DU CYCLE PRIMAIRE A BEL ET BIEN EU LIEU HIER

Le spectre de la grève écarté et les semeurs de troubles désavoués

Kamel Cherif

Le déroulement de l'examen de fin du cycle primaire dans des conditions ordinaires a écarté définitivement le spectre de la grève, brandi par des parties ayant voulu entraîner les syndicats de l'Education nationale vers une impasse.

Les élèves de la dernière année du cycle primaire ont pu se rendre hier passer leur examen dans la sévérité la plus totale, au grand bonheur de leurs parents lesquels appréhendaient le débrayage des enseignants et des personnels de l'Education nationale. L'examen a eu lieu dans de bonnes conditions à travers le territoire national, assure-t-on au ministère de l'Education.

Il faut donc rendre hommage aux syndicats du secteur qui auront fait preuve de sagesse et n'ont pas pris en otage les 621.988 candidats à l'échelle nationale (322.462 garçons et 299.526 filles).

C'est également grâce aux efforts du ministère de tutelle et des autorités de l'Etat, à leur tête le Premier ministère qui s'est engagé à régler progressivement les revendications des personnels de l'Education nationale.

En ce sens, le dialogue n'a jamais été rompu et les examens ont pu avoir lieu. On peut donc considérer d'ores et déjà que cette sévérité se poursuivra et les autres examens auront lieu dans les mêmes conditions et aux dates prévues. Pour rappel, 566.694 candidats passeront l'examen du baccalauréat cette année et 603.239 autres sont concernés par le Brevet d'enseignement moyen (BEM). Le bac est prévu du 2 au 6 juin, alors que les résultats seront proclamés le 7 juillet.

Le BEM se déroulera du 9 au 11 juin prochain, les résultats étant attendus le 2 juillet. Autrement dit, les menaces de grèves le jour des examens n'avaient d'autres objectifs que d'alarmer les candidats et leurs parents. Si les menaces provenaient réellement des syndicats, ces derniers les auraient mises à exécution hier.

Il n'est pas à écarter dans ce cas que ce sont les mêmes cercles et parties oeuvrant à déstabiliser le pays par tous les moyens, qui étaient derrière les menaces de grève. Ce sont ces cercles qui avaient annoncé avec un malin plaisir le durcissement du mouvement de grève le jour des examens. Ils avaient même avancé que les examens n'auront pas lieu!

Il s'agit pour ces oiseaux de mauvais augure de semer le doute et le désarroi chez les Algériens, sachant que ces semeurs de troubles ne ratent pas le moindre incident pour l'amplifier comme c'est le cas des manifestations des chômeurs dans le Sud du pays ou encore les escarmouches qui avaient éclaté entre des jeunes de quartiers à Ghardaïa.

Le temps aura donc démasqué les semeurs de troubles et de doute, lesquels auront tout exploité sans parvenir à leurs fins. Le patriotisme des Algériens et leur amour pour l'Algérie auront triomphé!

ÉDUCATION

Le ministre de l'Education nationale, M. Abdellatif Baba Ahmed, a donné hier matin à Tizi-Ouzou le coup d'envoi de l'examen de fin du cycle primaire de l'année 2013 auquel prennent part 621 988 candidats à l'échelle nationale (322 462 garçons et 299 526 filles).

M. Baba Ahmed donne le coup d'envoi des épreuves de l'examen de fin du cycle primaire à Tizi Ouzou



Le ministre, qui était accompagné du wali de Tizi-Ouzou, a présidé, à l'école primaire Salihia Ouatiki du chef-lieu de wilaya, une cérémonie d'ouverture du pli du sujet de l'épreuve de langue arabe. Les candidats à cet examen seront évalués dans 3 matières,

à savoir la langue arabe, la langue française et les mathématiques.

La 2^e session de cet examen est prévue le 25 juin prochain. Des cours de soutien seront dispensés, à cet effet, dans les écoles jusqu'au 24 juin, a assuré le ministre. Dans la wilaya de

Tizi Ouzou, cette première session concerne 13 980 élèves (7 351 garçons et 6 629 filles), qui passent l'examen dans 82 centres. 1 876 surveillants et 435 encadrants sont mobilisés pour l'encadrement de cet examen dans la wilaya.

Plus de 60 000 élèves aux examens de fin de cycle primaire dans le Sud

Plus de 60 000 élèves ont entamé mardi matin les examens de fin de cycle primaire, qui ont débuté dans de bonnes conditions à travers les wilayas du Sud.

Ces candidats sont répartis à travers plus de 500 centres d'examen désignés par les directions de l'éducation des wilayas de Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Naâma, El-Bayadh, El-Oued, Tindouf, Illizi, Bechar, Adrar et Tamanrasset.

Six mille personnes ont été mobilisées pour l'encadrement de cet examen dans les wilayas du Sud, entre superviseurs, surveillants et observateurs, afin d'assurer le bon déroulement de cet examen de passage au palier de l'enseignement moyen.

Les candidats composent, en une seule journée, dans trois matières, à savoir la langue arabe, la langue française et les mathématiques, lors de cet examen pour lequel ont été réunies toutes les conditions, y compris une couverture sanitaire et psychologique.

Dans la wilaya d'Ouargla, à titre d'exemple, l'examen a débuté dans des conditions climatiques printanières, à la satisfaction des quelque 18 190 candidats répartis sur les 81 centres d'examen désignés à cet effet, selon les chiffres du service des examens de la direction de l'Education.

Quelque 5 393 élèves, dont 2 538 filles, se sont présentés mardi aux épreuves de cet examen à Bechar, où ont été prévus 40 centres dont 22 au seul chef-lieu de la commune de Béchar. Dans la wilaya de Laghouat, ce sont 8 275 candidats, dont 18 élèves aux besoins spécifiques et 56 pensionnaires d'établissements pénitentiaires, qui ont composé à cet examen dans 41 centres encadrés par 127 personnes.

Les autorités locales dans l'ensemble des wilayas du Sud, accompagnées des représentants des associations de parents d'élèves, ont présidé les cérémonies symboliques de lancement de cet examen de fin de cycle primaire.

RÉGION OUEST De milliers de candidats pour le passage à la 1^e année moyenne

Ils sont des milliers d'élèves à subir mardi à travers les wilayas de l'Ouest, les épreuves du passage de la 5^e année primaire à la première année du cycle moyen.

Les directions de l'éducation concernées ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour la réussite de cet examen. Dans la wilaya d'Oran, ils sont 24.033 candidats à se rendre aux 144 centres d'examen ouverts à cet effet. Cet effectif est encadré par près de 3 000 enseignants. La correction des copies se fera dans trois centres et assurée par 400 correcteurs.

A Ain Temouchent, 6 528 candidats ont entamé les épreuves de l'examen de 6^e qui a fait l'objet d'intenses préparatifs, marqués, notamment, par la mobilisation des moyens humains et matériels devant assurer son bon déroulement.

En effet, 342 salles d'examen ont été

ouvertes et réparties à travers 30 centres d'examen pour accueillir les candidats. Ceux-ci sont encadrés par 170 secrétaires administratifs, 834 surveillants et 35 observateurs.

Les corrections se dérouleront, selon le responsable, au CEM «Emir Khaled» d'Aïn Temouchent. Dans la wilaya de Tlemcen, le nombre des candidats est de l'ordre de 16.228 dont 10 jeunes sourds muets et six aveugles, le tout réparti sur 103 centres d'examen.

À Tissemsilt, le nombre des candidats a atteint les 5 532 dont 2 623 sont des filles. Cet effectif a été réparti à travers 32 centres d'examen dont six ouverts au chef-lieu de wilaya. 1 000 surveillants ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement des épreuves.

D'autre part, 13 147 candidats de la wilaya de Relizane subissent, l'examen d'admission en 1^e année moyenne. Cet effectif a été orienté vers 57 centres

d'examen encadrés par 2 000 agents et surveillants. Dans la wilaya de Mostaganem, ce sont près de 13 500 candidats qui ont subi les épreuves dans 57 centres ouverts à travers le territoire de la wilaya dans lesquels 2349 agents et surveillants ont été mobilisés. La correction des copies se fera dans deux centres, l'un au chef-lieu de wilaya et l'autre à Sidi M'hamed Ben Ali. A Mascara, le nombre des candidats a été estimé à 14 412 écoliers répartis entre 89 centres ouverts à travers tout le territoire de la wilaya.

La direction de l'éducation a mobilisé pour cet événement 89 encadrants et 1 442 surveillants.

Enfin, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, quelque 10 000 élèves prennent part à cet examen permettant aux lauréats d'accéder au cycle moyen de l'éducation nationale. Les candidats recalés auront droit le 25 juin prochain à une session de rattrapage.

APS

SITUATION HUMANITAIRE AU MALI

Près de 400 000 déplacés internes recensés par le CICR

Près de 400 000 déplacés internes ont été recensés au Mali en raison de la situation prévalant dans ce pays, a indiqué lundi à Alger le président du Comité international de la Croix-Rouge, Peter Maurer.



« Il y a aujourd’hui au Mali près de 400 000 déplacés internes. Ces personnes ne vivent pas dans des camps, mais ont pour la plupart été accueillies par des familles qui partagent avec elles leurs maigres ressources, parfois depuis des mois», a indiqué M. Maurer dans un entretien à l’APS.

Le président du Cicc qui est en visite en Algérie pour prendre part au colloque international sur «l'Emir Abdelkader et le droit international humanitaire» a fait savoir que les conditions de vie de ces déplacés et des familles d'accueil deviennent «chaque jour un peu plus difficiles».

Il a précisé que l'instabilité et les violences dans le nord du Mali n'incitent pas les dizaines de milliers de déplacés et de réfugiés à retourner chez eux, après avoir trouvé refuge dans les pays voisins, notamment en Mauritanie, au Niger et au Burkina Faso et, dans une moindre mesure, dans le sud de l'Algérie.

M. Maurer a ajouté que depuis début 2012, le Cict et la Croix-Rouge malienne ont distribué des vivres à plus d'un million de personnes dans les régions de Mopti, Tombuctou, Gao et Kidal dans le nord du pays. S'exprimant sur la situation au Sahara occidental, le président du Cict a regretté qu'il n'y ait toujours pas de solution politique à la situation des populations sahraouies», déplorant aussi «l'absence de progrès vers la résolution du conflit». Soulignant que le Sahara occidental demeure un «sujet de préoccupation pour le Cict», M. Maurer a indiqué que son organisation «s'efforce

«Ainsi que son organisation a choisi d'atténuer les conséquences humanitaires du conflit et de répondre aux besoins des populations affectées».

«Le Cict maintient le dialogue avec les autorités marocaines et de le Front Polisario pour clarifier le sort des personnes toujours portées disparues», a-t-il ajouté. Il a rappelé que le Cict a ouvert en 2007

un centre orthopédique qui produit des prothèses pour les victimes de mines et d'autres engins explosifs et avait fourni en 2012 des services à plus de 570 réfugiés sahraouis.

Pour ce qui est de la Syrie dont la situation humanitaire est qualifiée de «très difficile», M. Maurer a relevé qu'à ce jour, quatre millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays et 1,2 million d'autres ont dû chercher refuge au-delà des frontières. «Plus de deux ans après le début de la crise, le conflit en Syrie est devenu une catastrophe humanitaire majeure. Les solutions politiques se font attendre et l'aide humanitaire sur le terrain parvient de moins en moins à répondre aux besoins des Syriens», a déploré M. Maurer. Il a fait savoir que le Cice a lancé un appel à ses donateurs, en vue de réunir 50,5 millions d'euros pour renforcer son action en Syrie et dans les pays voisins.

Premier tour de la présidentielle confirmé pour le 28 juillet

Le premier tour de l'élection présidentielle au Mali aura lieu le 28 juillet, suivi le 11 août d'un éventuel second tour, selon un projet de loi adopté lundi en Conseil des ministres. « Le Conseil des ministres a adopté un projet de loi convoquant le collège électoral pour le 28 juillet 2013 pour l'élection du président de la République, sur toute l'étendue du territoire national et les représentations diplomatiques et consulaires du Mali à l'étranger », précise le texte cité par l'AFP. Selon la même source, la campagne électorale débutera le 7 juillet pour s'achever le 26 juillet, et que celle pour un éventuel second tour, prévu le 11 août, débutera au lendemain du premier tour et s'achèvera le 9 août.

SERBIE - AFRIQUE

«La Serbie déterminée à œuvrer pour le renforcement de la paix au Mali»

Le président de la République de Serbie, M. Tomislav Nikolic, a fait part, lundi soir à Belgrade, de la «ferme détermination» de son pays à «continuer d'œuvrer au renforcement de la paix dans les pays africains et au Mali en particulier».

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la «Journée de l'Afrique» à laquelle l'Algérie participe, M. Nikolic a rappelé à cette occasion que la Serbie «a toujours, dans le passé, prêté main-forte aux révoltes des pays africains». Revenant sur la participation de son pays au sommet de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba (Ethiopie), M. Nikolic a affirmé que la Serbie continuera à soutenir les pays africains et «s'emploiera à perpétuer la tradition des bonnes relations entretenues avec le continent africain».

La consolidation de la présence de la Serbie en Afrique sur les plans politique, économique, culturel, sportif et éducatif, notamment, figure parmi «les priorités de la Serbie, ami de toujours du continent africain», a encore souligné M. Nikolic. Le président de la République de Serbie qui s'était entretenu à Addis Abeba avec le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a insisté sur la qualité des relations bilatérales entre son pays et l'Algérie. Devant le stand de la représentation algérienne, marqué par la présence de Mme Zohra Drif-Bitat, qui fait partie de femmes algériennes qui ont lutté «farouchement pour l'indépendance de leur pays», M. Nikolic a souligné que les moudjahidine algériens sont considérés comme «des héros, partout dans le monde».

**CONGO-CENTRAFRIQUE
200 soldats
supplémentaires
congolais pour
la mission
africaine**

Deux cents soldats supplémentaires congolais seront envoyés à Bangui pour renforcer la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (Micopax), a annoncé lundi soir le président congolais Denis Sassou Nguesso. «Nous devons apporter quelque 200 hommes en plus des 150 qui s'y trouvent déjà pour que le contingent du Congo atteigne les 350 hommes et cela nous devons le faire dans l'urgence», a-t-il déclaré après son retour d'Addis-Abeba où il avait pris part aux festivités du cinquantenaire de l'OAU-UA. Selon lui, tous les Etats de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cécac) devraient faire de même. «C'est cet engagement qui a été pris au cours de nos concertations à Addis-Abeba», a-t-il précisé. L'engagement du Congo s'explique, a indiqué le président congolais, par la nécessité, pour les Etats de la Cécac d'atteindre les 2 000 hommes capables d'intervenir en urgence au regard des recommandations des chefs d'états-majors réunis récemment à Libreville au Gabon.

Signature de conventions de coopération et d'échange d'expériences entre l'université sahraouie et des universités espagnoles

Le président de l'université de Tifariti, Khatri Ahmoudi, a indiqué qu'une série de conventions de coopération et d'échange d'expériences ont été signées entre l'université sahraouie et des universités espagnoles, a rapporté mardi l'agence de presse sahraouie (SPS). M. Ahmoudi a précisé dans une déclaration à SPS qu'une série de conventions de coopération dans les domaines de la formation des enseignants et d'aide à l'université sahraouie ont été signées avec des universités à «Jaen», «Seville» et «Huelva» lors de la visite qu'il a effectuée récemment en Andalousie. Le président de l'université sahraouie a souligné avoir perçu lors de ses rencontres avec les présidents de ces universités et les recteurs des facultés une volonté d'aider l'université sahraouie et de l'accompagner, notamment, dans «la construction et la formation». Il a précisé que la présidence de l'université de Tifariti avait reçu une invitation d'universités de la région des Andalouses pour la saison 2013-204 dont les universités de «Grenade», «Malaga», «Cordoue» et «Cadiz». Il a ajouté que l'université sahraouie était invitée à assister aux journées d'étude sur la coopération à l'université de Madrid prévues les 12 et 13 juin prochain.

NIGERIA Quatre otages étrangers libérés près de Port- Harcourt

Quatre ressortissants étrangers enlevés en avril dans la région pétrolifère du Delta du Niger, dans le sud du Nigeria, ont été libérés, a déclaré lundi une porte-parole de la police.

Les marins, deux Ukrainiens, un Russe et un ressortissant des îles Kiribati, avaient été enlevés le 22 avril à bord du porte-conteneur géré par une société de transit allemande.

Selon la compagnie, l'attaque du navire avait eu lieu à 130 miles au sud-ouest de Malabo, en Guinée équatoriale, alors que la police nigériane a déclaré que l'incident avait eu lieu à 100 miles nautiques de l'Etat de Bayelsa. Les deux lieux sont proches l'un de l'autre. Les otages ont été libérés jeudi dans l'Etat voisin de Rivers, à la périphérie de Port-Harcourt, la capitale de cet Etat.

«Les quatre étrangers enlevés le mois dernier dans l'Etat de Bayelsa ont été secourus par l'escadron de police anti-enlèvements jeudi dans le quartier Borokiri de Port-Harcourt», a déclaré Angela Agabe.

Aucun autre détail n'a été donné sur l'opération de libération des marins ni sur le sort réservé aux ravisseurs. La compagnie, qui a annoncé cette libération sur son site internet, n'a pas non plus fourni d'explications. La plupart des actes de piraterie dans le Golfe de Guinée visent les pétroliers et leur précieuse marchandise, volée et ensuite revendue au marché noir.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA SYRIE

La Russie déplore la levée de l'embargo de l'UE sur les armes aux rebelles syriens



La Russie a déploré hier la levée de l'embargo sur les livraisons d'armes aux rebelles syriens par l'Union européenne (UE), estimant que cette décision porte un «préjudice direct aux efforts pour une conférence internationale de paix.

«Cela porte un préjudice direct à la possibilité d'organiser une conférence internationale», a déclaré le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, cité par l'agence de presse russe Itar-Tass.

«L'embargo est levé en dépit de toutes les déclarations de l'UE en faveur d'un règlement basé sur la déclaration de Genève (de juin 2012), et en dépit de l'accord sur la nécessité d'organiser une conférence internationale sur la

Syrie», a ajouté M. Riabkov. «Cela va à l'encontre de la politique de l'UE elle-même», a-t-il estimé. «C'est une manifestation de deux poids-deux mesures», a-t-il dit. Les ministres européens des Affaires étrangères ont décidé lundi soir à Bruxelles de lever l'embargo sur les armes pour les rebelles syriens, tout en maintenant l'ensemble des sanctions prises depuis deux ans contre le pouvoir syrien. Cette décision va dans le sens de la Grande-Bretagne et

de la France, les deux seuls pays de l'UE qui réclamaient depuis plusieurs mois la possibilité de fournir des armes aux forces de l'opposition modérée.

L'initiative d'une nouvelle conférence internationale baptisée Genève 2 et rassemblant notamment représentants du gouvernement syrien et de l'opposition a été lancée début mai par les responsables des diplomates russes et américaines, Sergueï Lavrov et John Kerry.

SYRIE

Six personnes tuées à Homs



Au moins six personnes ont été tuées et 30 blessées dans l'explosion d'une voiture piégée lundi soir dans un quartier de Homs, dans le centre de la Syrie, a rapporté la chaîne de télévision officielle.

Des «terroristes» ont fait exploser un véhicule chargé d'explosifs près d'une station de carburant dans le quartier Waer à Homs, a déclaré la télévision d'Etat, soulignant que l'explosion avait pour but de contrecarrer les efforts de l'Etat syrien pour rétablir la tranquillité dans le quartier. Le quartier de Waer est contrôlé par le gouvernement.

Deux morts et trois blessés dans l'explosion d'une bombe

Deux personnes ont été tuées et trois autres blessées mardi dans l'explosion d'une bombe dans la province pakistanaise de Swat (nord-ouest), ont rapporté des médias locaux.

Selon ces sources, «des hommes armés non identifiés ont fait exploser à distance une bombe plantée sur la bordure de la route après le passage d'une voiture appartenant à un dirigeant d'une commission de la paix tôt le matin» dans la région de Mangor.

Deux personnes ont trouvé la mort dont le fils et le garde-corps du chef de la commission, alors que ce dernier a été blessé avec deux autres personnes, a-t-on précisé de mêmes sources. Cette attaque n'a pas été revendiquée.

Le nord-ouest du Pakistan, frontalière de zones tribales semi-autonomes servant de refuges aux talibans et à des groupes liés à Al-Qaïda, est miné régulièrement par des attentats.

P A K I S T A N

Le transfert des pouvoirs prévu le 5 juin



Le gouvernement pakistanaise par intérim transférera les pouvoirs au nouveau gouvernement le 5 juin, a déclaré lundi le ministre de l'Information Arif Nizami.

S'exprimant devant la presse à Islamabad, M. Nizami a déclaré que les membres élus de l'Assemblée nationale préteront serment le 1^{er} juin.

Le Premier ministre par intérim Mir Hazar Khan Khoso a demandé au président de convoquer samedi l'Assemblée, a indiqué le bureau du Premier ministre.

Les élections du président et du vice-président de l'Assemblée nationale auront lieu le 3 juin à bulletin secret. M. Nizami a fait savoir que le président sortant, Dr Fehmid Mirza, présidera les sessions jusqu'à la prestation de serment du nouveau président de la Chambre. Selon la Constitution, le gouvernement par intérim a jusqu'au 2 juin pour convoquer les députés. L'Assemblée nationale pourra ensuite procéder à l'élection du nouveau Premier ministre.

CORÉES

Pyongyang exhorte Séoul à participer à des événements conjoints

La Corée du Nord a exhorté hier la Corée du Sud à permettre à des organisations privées de prendre part à des événements conjoints et à entamer un dialogue sur le parc industriel de Kaesong, rapporte l'agence de presse nord-coréenne KCNA.

«Si les autorités sud-coréennes sont préoccupées par les contradictions au sein de la population sud-coréenne, elles peuvent prendre part elles-mêmes aux événements de réunification», a indiqué KCNA citant un porte-parole du Comité pour la réunification pacifique de la Corée.

«Les autorités sud-coréennes n'ont pas à craindre pour leur sécurité», a indiqué la même source. Pyongyang a lancé cet appel au lendemain du rejet par Séoul d'une proposition d'événement conjoint présenté la semaine passée par sa voisine du Nord pour commémorer le 13e anniversaire de la Déclaration conjointe du 15 juin.

La déclaration historique du 15 juin signée lors du sommet de 2000 entre les défunt président sud-coréen Kim Dae-jung et dirigeant de la Corée du Nord Kim Jong-Il avait donné lieu à une période de rapprochement entre les deux pays au cours de laquelle la coopération bilatérale s'était renforcée et les liens économiques s'étaient accrus.

Le porte-parole a en outre déclaré que «pour se sentir rassurée, la Corée du Sud pouvait envoyer des membres du Comité d'opération du parc industriel de Kaesong pour accompagner les hommes d'affaires».

Kaesong est l'unique reliquat des efforts de rapprochement intercoréen, après le gel des relations bilatérales en 2010. Il a été créé dans le sillage de «la diplomatie du rayon de soleil», menée par la Corée du Sud de 1998 à 2008 aux fins d'encourager les contacts entre les deux pays voisins.

Cette proposition intervient en réponse à l'appel sud-coréen de lundi, disant que «si Pyongyang désire réellement améliorer les relations intercoréennes, elle devra entamer un dialogue avec le gouvernement afin de bâtir la confiance».

YÉMEN

Trois militaires blessés dans une attaque



Trois militaires yéménites, dont un officier, ont été blessés dans une embuscade tendue par des insurgés d'Al-Qaïda dans le Hadramout (est), a indiqué hier un responsable de l'armée.

L'attaque a eu lieu lundi soir près de Moukalla, chef-lieu du Hadramout, lorsque «des membres d'Al-Qaïda ont fait exploser à distance un engin posé sur une route» empruntée par les militaires, a ajouté le responsable.

Ces militaires circulaient à bord d'un véhicule de l'armée qui escortait des camion-citerne chargés de pétrole brut qui se rendaient au terminal pétrolier de Dhabba, sur la mer d'Arabie, selon la même source.

APS

PÉTROLE DE SCHISTE

Divergences au sein de l'OPEP face aux Etats-Unis

L'essor de la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis pourrait fort probablement créer des dissensions au sein de l'Opep quant aux mesures à prendre pour répondre à ce nouveau défi, a indiqué lundi le journal américain *Wall Street Journal*.

«L'augmentation de la production pétrolière américaine est en train de réécrire le modèle de commerce mondial du pétrole et d'approfondir les divergences existantes au sein de l'Opep, ce qui limite la capacité de cette organisation à élaborer des réponses collectives dont celle d'une possible réduction de la production», estime ce journal des affaires américain.

La prochaine réunion ministérielle de l'Opep, qui va se tenir vendredi prochain à Vienne, ne va décider d'aucune modification dans le volume de sa production de pétrole qui représente le tiers de l'offre mondiale de brut mais «marquera la première étape d'un débat épique sur l'impact du pétrole de schiste, qui montre déjà des signes de division au sein du groupe», avance WSJ.

Il explique ces divergences par le fait que de nombreux pays africains membres de l'Opep commencent à subir financièrement les effets du boom pétrolier aux Etats-Unis, alors que les pays du Golfe, notamment l'Arabie Saoudite, en sont «relativement indemnes» du fait de leurs grandes capacités financières.

Tandis que l'Arabie Saoudite minimise la menace, le Nigeria juge que le pétrole de schiste américain constitue une «grave préoccupation», rapporte le quotidien américain, précisant que les exportations pétrolières du Nigeria, de l'Algérie et de l'Angola vers les Etats-Unis ont connu une forte chute durant ces dernières années.

«Cette disparité tend à approfondir les luttes de pouvoir qui ont dominé l'Opep au cours des dernières années. L'Iran, le Venezuela et l'Algérie, qui ont besoin de prix élevés du pétrole pour couvrir les dépenses intérieures et de compenser la baisse de production, se sont régulièrement affrontés aux pays du Golfe menés par l'Arabie Saoudite qui, eux, ont la force financière pour résister à la baisse des prix», poursuit WSJ.

«L'Opep a réussi à surmonter les rivalités passées en se solidarisant contre une menace extérieure, notamment en 2008 quand elle a accepté une réduction de la production de plus de 4 millions de barils par jour pour enrayer la chute des prix pendant la crise financière», rappelle le quotidien américain.

Mais, selon les représentants de pays africains et de pays du Golfe membres de l'Opep, l'impact inégal de la hausse de l'offre nord-américaine fait qu'une réponse collective de l'Opep, telle une réduction coordonnée de la production pour soutenir les prix, devient plus difficile».

Le quotidien américain des affaires se veut pour preuve les récentes déclarations faites par des membres de l'Opep.

Ainsi, le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaimi, avait réfuté les craintes suscitées par le boom pétrolier des Etats-Unis en déclarant que «le gâteau s'agrandit et il y en a assez pour tout le monde». Mais lors d'une conférence à Oxford au début du mois de mai, le ministre du pétrole nigérian, Diezani Alison-Madueke, avait soutenu que «le pétrole de schiste a été identifié comme l'une des menaces les plus graves pour les producteurs africains», qui pourrait faire perdre 25% de leur chiffre d'affaires s'ils sont évincés du marché américain.

Selon des experts, si l'Arabie Saoudite peut tenir même avec des prix inférieurs à ceux en cours actuellement, d'autres membres auront du mal à équilibrer leur budget avec un baril de 90 dollars. A ce propos, *Wall Street Journal* cite également le ministre des Finances, M. Karim Djoudi, qui avait appelé récemment à la prudence dans les dépenses alors que le montant des exportations d'hydrocarbures a baissé de près de 9% durant les 4 premiers mois de l'année 2013.

A rappeler que dans son dernier rapport, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a prévu que d'ici à 2017, l'offre américaine de pétrole augmenterait de 30%, avec 11,9 millions de barils par jour (mbj), avançant que les Etats-Unis deviendraient le premier producteur mondial de brut grâce aux hydrocarbures non conventionnels.

46^e ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Plus de 930 entreprises nationales et étrangères présentes

La 46^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) s'ouvrira aujourd'hui au Palais des Expositions à Alger avec la participation de plus de 930 entreprises nationales et étrangères, sous le signe du «renouveau économique».

Considérée comme l'une des plus grandes manifestations économiques du continent africain, la FIA sera centrée sur l'encouragement du partenariat entre entreprises algériennes et étrangères en vue d'asseoir les bases d'une véritable coopération économique basée sur les industries diverses créatrices de richesses et d'emplois.

Selon les données de la Safex, l'organisateur de cette manifestation, plus de 30% des entreprises algériennes qui prennent part à la FIA viennent à travers leur participation à nouer des partenariats économiques multiformes avec des firmes étrangères.

«Depuis plus d'une décennie, nous observons la dominance sur le plan des statistiques de la participation nationale du secteur +partenariat+, ce qui dénote, donc, que nos partenaires étrangers semblent avoir saisi le sens et la portée du message de l'Algérie pour un partenariat mutuellement bénéfique», indique la Safex dans un communiqué.

Les quelque 570 entreprises étrangères prenant part à cette foire représentent plus d'une trentaine de pays dont 25 sous pavillons officiels et 7 pays à titre individuel: 8 pays d'Europe, 6 pays arabes, 5 des Amériques, 4 d'Asie et 2 d'Afrique.

Un trentaine de firmes étrangères venant d'Espagne, d'Italie, du Pakistan, du Canada, d'Inde, du Liban, du Maroc, d'Iran et des Emirats arabes unis participent individuellement à



cette édition. Une superficie de près de 11.000 m² est réservée aux entreprises étrangères, soit plus du cinquième de la superficie globale de cette foire qui s'étale sur 45.339 m².

50.000 professionnels attendus à la FIA

En outre, des matinées professionnelles réservées exclusivement aux hommes d'affaires sont prévues durant cette édition consacrant ainsi l'aspect de plus en plus professionnel de l'événement.

Ces matinées prévues les 30 mai, 1 et 2 juin devront permettre aux 50.000 visiteurs professionnels attendus d'avoir des relations d'affaires qui pourront aboutir, à terme, à des partenariats mutuellement bénéfiques.

Concernant les secteurs d'activités des exposants, la participation nationale sera dominée par le secteur de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques (10,44%), suivie du secteur des industries agro-alimentaires (9,45%), du secteur des services (9,45%) et de celui des industries manufacturières (8,75%).

Quant à la participation étrangère, «il se confirme définitivement qu'elle répond de plus en plus à l'exigence de la promotion du partenariat économique et industriel», selon la Safex. Le

secteur des équipements industriels et des industries diverses domine la participation étrangère et représente le tiers de l'ensemble l'exposition étrangère.

«Cette synergie entre les besoins de l'économie nationale et la nature de l'exposition étrangère semble marquer, chaque année encore plus, la présence des firmes étrangères à la FIA, permettant ainsi à nos entreprises d'avoir le plus grand choix pour une offre diversifiée et concurrentielle», estiment les organisateurs.

Par ailleurs, l'exposition accueillera cette année le Cameroun comme invité d'honneur, le premier pays africain à bénéficier de cette qualité depuis l'institution de cette pratique en 2005.

A cet égard, la Safex promet un riche programme d'animation économique déployé par les hommes d'affaires camerounais et les institutions de ce pays présentes à la FIA (ministères, agences officielles en charge des investissements et du commerce, etc.). Les organisateurs veulent, à travers le choix d'un pays africain comme invité d'honneur, promouvoir les échanges économiques et commerciaux entre pays du Sud dans une économie mondiale encore dominée par les pays du Nord.

BURKINA-FASO

La BM débloque 50 millions de dollars pour la lutte contre la pauvreté

La Banque mondiale a approuvé l'octroi d'un crédit de 50 millions de dollars destiné à aider le Burkina Faso à lutter contre la pauvreté et à renforcer la stabilité sociale, a indiqué lundi le ministère burkinabé de l'Economie et des Finances.

Cet appui entre dans le cadre de la mise en œuvre du «Projet d'accès à l'emploi et de développement des compétences des jeunes», ajoute-t-on de même source, notant qu'il sera axé sur les jeunes qui ont reçu peu ou aucune éducation et qui sont sans emploi à l'heure actuelle.

Les différentes activités couvertes comprennent la création d'emplois dans le secteur des travaux publics, tels que la construction de routes, les missions d'apprentissage au sein de communautés tant rurales qu'urbaines, la construction de centres de formation professionnelle, ainsi

que la formation et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs. Ledit projet bénéficiera directement à plus de 46 000 jeunes dont certains habitent les deux principales villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso qui connaissent un taux de chômage particulièrement élevé de 20%. D'autres villes des treize régions du pays sont également concernées par le projet.

«Développer les compétences de la main-d'œuvre est une condition nécessaire pour permettre au pays de diversifier son économie, d'être moins dépendant de seulement un ou deux secteurs et, sur le long terme, d'atteindre le type de croissance économique solide et durable qui bénéficiera à l'ensemble des citoyens et stimulera une prospérité générale», a expliqué la Représentante-résidente de la Banque mondiale au Burkina Faso, Mercy Tembon.

PÉTROLE

Le Venezuela prêt à réduire la production pour maintenir les prix

Le Venezuela serait disposé à une réduction de la production de pétrole si l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) le décidait afin d'éviter que le prix brut ne s'installe sous la barre des 100 dollars, a indiqué lundi le ministre vénézuélien du secteur, Rafael Ramirez. «Nous avons un

niveau de production conjoint de 30 millions de barils par jour (...) que l'on peut maintenir pour conserver un prix de 100 dollars», a expliqué le ministre devant des journalistes à quelques jours d'une réunion de l'Opep à Vienne, mais «si au cours des débats s'exprime une crainte que (ce

niveau) puisse affecter le prix, nous serions disposés à une baisse de production». M. Ramirez se rendra mardi dans la capitale autrichienne où il se réunira à partir de jeudi avec ses homologues du cartel, qui assure 35% de la production mondiale de pétrole.

APS

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES SYSTÈMES DE FORMATION

L'apport des neurosciences cognitives en orthophonie

Les troubles de la parole, de la communication et de l'apprentissage constituent des motifs de plus en plus fréquents en Algérie, notamment la dysphasie, un trouble structurel, primaire et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral.

Par Amel B.

Ce trouble qui touche de plus en plus d'enfants peut être plus ou moins sévère et se présenter sous des formes diverses (paroles indistinctes, troubles de la syntaxe, expressions par mots isolés, discours plus ou moins construit, manque de mots, ou encore compréhension partielle du langage oral). Cette pathologie nécessite une prise en charge spécifique. D'où le rôle de l'orthophoniste, qui est de prévenir, dépister et soigner, sur prescription médicale, les troubles de la voix, de la parole et du langage oral ou écrit. Et contrairement aux idées reçues, les indications de l'orthophonie concernent aussi bien les enfants que les adultes. En effet, certaines affections nécessitent des séances d'orthophonie. Autant de questions sur lesquelles se penche le professeur Nacira Zellal, directrice de l'Unité de recherches neurosciences cognitives-orthophonie-phoniatrice (Urnop), ex-laboratoire Slancom, de l'université d'Alger 2 et fondatrice du LMD en orthophonie en Algérie. Le symposium sur le LMD d'orthophonie et ses entités de recherches en neurosciences cognitives, a été l'occasion de débattre de problématiques pertinentes, telles que l'apport des neurosciences en orthophonie. Cette rencontre qui s'est tenue, lundi, au Cerist, a été l'occasion de



passer en revue les systèmes d'enseignements LMD d'orthophonie des pays précurseurs, tels que la France, le Canada, les Etats-Unis, la Belgique et le Liban. «Ce partage d'expériences permettra d'identifier le chemin qui nous reste à faire afin d'optimiser la qualité des prestations du praticien, de l'enseignant et du chercheur spécialiste en orthophonie», a indiqué le professeur Zellal. Il faut dire que l'enseignement de l'orthophonie a connu ces deux dernières années, de grandes avancées, s'inscrivant dans l'actualité de la mutation scientifique : le courant des

neurosciences cognitives, d'où l'impérieuse nécessité d'intégrer médecins, cognitivistes, linguistes, acousticiens et biologistes dans la formation et la recherche. «Il est aujourd'hui primordial, à l'heure de l'implantation cochléaire et du développement de la rééducation neuro-motrice et phoniatrice, de lancer une réflexion de haut niveau, sur toutes ces questions d'actualité», a estimé le professeur Zellal. Elle a rappelé qu'en Algérie, le magistère d'orthophonie, instance fondatrice du corps d'enseignants spécialistes, encadreurs de la licence du système clas-

sique (1999) et de la licence LMD académique d'orthophonie (2007) (répandue à l'échelle nationale) a été créé en 1987 et le doctorat en 1995. En revanche, explique-t-elle, «la licence LMD professionnelle, dotée d'un tronc commun de deux ans d'orthophonie et de deux spécialités en I3 a été proposée à l'Université d'Alger 2 en 2010, en 2011, en 2012 et enfin en 2013. Nous l'avons également proposé à l'Université de Tizi Ouzou, cette année», ajoute la conférencière. D'autre part, le master d'orthophonie spécialité neurosciences cognitives a été créé en 2010. Aussi, l'offre doctorale LMD d'«orthophonie, neurosciences cognitives et E-Therapy» a été déposée à l'Université 2, le 4 mars 2012. Selon ce professeur, «ces deux offres importantes et novatrices sont toujours en attente d'habilitation en Algérie».

Autant dire que l'Algérie a fait du chemin dans la formation de l'orthophonie. Le Liban profitera de l'expérience algérienne dans le domaine. Dans ce cadre, une convention entre l'Université d'Alger 2 et l'Université libanaise a été signée. Ainsi, à partir de septembre prochain, l'Université libanaise va instaurer le M2 d'«orthophonie spécialité neurosciences cognitives» puis le doctorat «orthophonie : neurosciences cognitives et E-Therapy».

A.B.

TRAITEMENTS DE PLUSIEURS PATHOLOGIES DONT LE CANCER Vitamines et minéraux alliés de votre santé

Les compléments alimentaires, tels que les vitamines et les minéraux, utilisés à fortes doses, peuvent jouer un rôle important dans le traitement de plusieurs pathologies, dont le cancer, a indiqué, dimanche à Alger, le spécialiste en médecine orthomoléculaire, le Dr Ilyes Baghli.

«Les vitamines et minéraux administrés à fortes doses peuvent traiter certaines maladies du métabolisme ou retarder leur apparition, d'où la nécessité d'envisager cette approche médicale», a précisé le Dr Baghli, en marge de la clôture du 2^e cycle de

formation de médecins en nutrition, organisé par la Société algérienne de nutrition et de médecine orthomoléculaire (Sanmo). Quant aux maladies pouvant être traitées avec de fortes doses de vitamines, le spécialiste a cité le cancer, les maladies cardiovasculaires, les maladies oculaires, les pathologies dégénératives et le vieillissement pathologique.

Selon le Dr George Birkmayer, professeur en biochimie à l'Université de Vienne en Autriche, invité du 1^{er} cycle de formation de la Sanmo, la vitamine B3 a donné de bons résultats dans la prise en

charge de patients souffrant de pathologies cardiaques.

Pour sa part, le président de la société internationale de médecine orthomoléculaire, le Dr Atawa Yanagisawa, a constaté la rémission de plusieurs de ces patients atteints de cancer, par l'administration de fortes doses de vitamine C. De son côté, le professeur en physiologie et biochimie, à l'Université de Themen, le Dr Hafida Merzouk, a démontré le rôle de la vitamine C, puissant antioxydant, dans la protection de l'organisme contre les méfaits des pesticides, contenus dans les aliments.

Les fruits et légumes contiennent des résidus de pesticides utilisés par les agriculteurs, et une alimentation riche en vitamine C préviendrait le développement de cancers pouvant être provoqués par ces produits.

En plus des suppléments alimentaires en vitamines et minéraux, l'équilibre nutritionnel journalier par un apport quantitatif et qualitatif en sucres, lipides, protéines et vitamines, est aussi essentiel pour le maintien d'une bonne santé.

Le professeur en physiologie de la nutrition, le Dr Michel Narce de l'Université de Bour-

ogne, a prouvé qu'en réduisant les apports alimentaires en graisses alimentaires saturées et en graisse insaturées de type oméga 6, permettrait de lutter contre le surpoids et l'obésité.

Sur un autre volet, le professeur en immunologie de l'université de Médéa, le Dr Mustapha Oumouna, a recommandé une exploration immunologique, lors de l'établissement des diagnostics. La plupart des maladies ont une origine immunologique et les tests d'hypersensibilités peuvent aider les médecins dans la compréhension des origines pathologiques.

CHINE

Pas de nouveau cas de grippe H7N9 pour la deuxième semaine consécutive

Aucun nouveau cas humain de la grippe aviaire H7N9 n'a été enregistré en Chine au cours des deux dernières semaines, a annoncé lundi le gouvernement.

Ce virus apparu pour la première fois chez l'homme cet hiver a fait au total 37 morts sur 130 personnes contaminées en Chine continentale, dont 76 ont guéri,

d'après un communiqué de la Commission nationale de la Santé et du planning familial. Un cas a par ailleurs été rapporté à Taïwan.

Les virus grippaux sont en général saisonniers et les contaminations reculent lorsque les températures montent à l'approche de l'été, mais la directrice générale de l'Organisation mondiale de la

santé (OMS), Margaret Chan, a déclaré il y a une semaine que l'évolution de la maladie était impossible à prévoir. «Les virus de la grippe aviaire sont en constante mutation», a-t-elle rappelé. Suite à l'apparition des premiers cas humains de contamination par le virus H7N9 à Shanghai, les autorités de la capitale économique chinoise et des provinces avoisinantes avaient fermé les marchés aux volailles vivantes, source probable de contamination.

Cette nouvelle forme de grippe a coûté plus de 40 milliards de yuans (5 milliards d'euros) à l'industrie avicole chinoise, selon le directeur de l'administration chargée de l'élevage, Li Xirong, cité la semaine dernière par la presse.

Les 7 maladies les plus bizarres du monde

Se mettre subitement à parler uniquement en vers, dévorer des kilos de savons ou être couvert de poils des pieds à la tête... Découvrez notre top 7 des maladies les plus étranges au monde.

Le pica ou l'envie de manger n'importe quoi

Ce trouble du comportement se caractérise par une envie irrépressible de manger ce qui, justement, ne se mange pas ! Crayons, savons, cheveux ou plastiques... rien ne résiste à l'appétit étrange des malades. Cette pathologie plutôt rare se rencontre surtout chez les enfants et les femmes. Elle pourrait être liée à une carence en minéraux ou une infection par un ver parasite. Récemment, Kerry Trebilcock, une assistante dentaire britannique de 21 ans a ainsi dévoré jusqu'à 4 000 éponges et 100 barres de savon !



Le syndrome de l'odeur du poisson pourri

Il s'agit d'une maladie très handicapante qui touche environ 1% de la population. Les personnes qui en sont atteintes dégagent une odeur nauséabonde. La cause ? Une mutation génétique qui entraîne un excès de triméthylamine, un composé chimique, dans la sueur, l'urine, la salive... Résultat, les malheureux sentent le poisson pourri malgré les douches fréquentes et l'usage de parfums et autres déodorants. Pour limiter ce trouble, il est recommandé de manger moins de poissons, œufs et autres germes de blé.

Le syndrome de l'accent étranger

Suite à un choc à la tête ou un AVC, certaines personnes se mettent subitement à parler avec un accent étranger ! Ce syndrome pourrait être causé par une lésion dans la zone dédiée au langage dans le cerveau. On peut citer le cas d'une jeune Norvégienne qui pendant la Seconde Guerre mondiale a reçu un éclat d'obus et s'est ensuite mise à parler avec un accent allemand. Résultat pour la pauvre demoiselle : on la prise pour une espionne !

Le syndrome de la main étrangère

Et si soudainement une de vos mains se mettaient à agir toute seule... Effrayant !

C'est pourtant ce qui arrive aux personnes atteintes du syndrome de la main étrangère. Après un choc ou une opération, une partie du cerveau est endommagée ce qui cause ce trouble. Ce n'est pas sans rappeler le film «Le D' Folamour» de Kubrick où le fameux docteur doit se battre contre sa propre main qui cherche à faire le salut nazi.

La dysphonie spasmodique ou la parole en chansons

Ce trouble de l'élocution peut apparaître vers l'âge de 40 ans. Il se caractérise par des spasmes des cordes vocales. Résultat, la personne atteinte ne peut parler qu'en chuchotant ou de manière saccadée. Un traumatisme physique ou une in-

fection peuvent en être responsables. La solution la plus efficace : l'injection de toxine botulique dans les muscles du larynx. Parfois le fait de chanter diminue les symptômes. Scott Adams, un auteur de BD américain, a réussi, lui, à récupérer un peu sa voix en lisant à haute voix des poésies.

Le syndrome d'Alice au pays des Merveilles

Un joli nom pour un trouble assez inquiétant. Certaines personnes migraines, épileptiques, schizophrènes ou qui prennent des drogues peuvent être victimes d'hallucinations visuelles appelées syndrome d'*Alice au pays des Merveilles*. Elles ont l'impression, pendant

leur crise, de voir leur corps à travers un miroir déformant. Certains de leurs membres leur semblent plus grands, plus petits, plus proches ou plus lointains qu'ils ne le sont en réalité. Troublant !

Le syndrome du loup-garou

Des traits et des mains épais mais surtout un corps et un visage couverts de poils ? Un cauchemar pour les personnes victimes de ce syndrome ! Cette maladie, à l'origine du mythe des loups garous, est due à un dérèglement hormonal, souvent héréditaire. L'un des cas les plus connus est celui, au XVI^e siècle, de Pedro Gonzales accueilli enfant à la cour d'Henri II. Il sera appelé le «sauvage du Roi».

La routine permet de vaincre le stress



Les bonnes habitudes ne se perdent pas. Et même lorsqu'on est dans une période délicate, elles persistent et nous permettent de faire face à des situations angoissantes.

Avoir de bonnes habitudes permet de vivre plus sainement et d'avoir une meilleure hygiène de vie. C'est une évidence, voire une tautologie pensez-vous... C'est vrai. Mais une étude vient de montrer que les habitudes, bonnes ou mauvaises, persistent même en période de stress intense. Mieux vaut donc avoir de bonnes habitudes à la base pour les conserver même quand ça ne va pas.

Les études menées par l'Université de Californie et dont les résultats viennent d'être publiées par le *Journal of Personality and Social Psychology* montrent qu'alors que la plupart des efforts de prévention des maladies se concentrent sur la maîtrise de soi, la meilleure façon de prévenir la maladie pourrait être capable de savoir comment adopter de bonnes habitudes. Cette étude montre que le stress n'entraîne pas toujours des réactions excessives, comme des troubles de l'alimentation ou l'abus d'alcool mais peut aussi favoriser le retour à de saines habitudes quand on en a eu par le passé.

Par exemple, les chercheurs ont observé des étudiants en période d'exams : ceux qui avaient habituellement une pratique sportive continuaient à davantage faire de sport même s'ils manquaient de temps, ceux qui avaient l'habitude de manger équilibré continuaient d'avoir une meilleure alimentation...

A l'inverse, les habitués de la malbouffe mangeaient encore moins équilibré. Moralité : mieux vaut adopter une bonne hygiène de vie quand ça va bien pour en garder les bénéfices même dans les périodes les plus stressantes.

Le tabagisme passif rend les enfants agressifs



Fumer pendant sa grossesse est extrêmement nuisible pour les fœtus. Mais, fumer devant des jeunes enfants leur crée des troubles du comportement.

Une étude a été menée par D'LS Paganini, de l'Université de Montréal sur un groupe de 2055 enfants. Les chercheurs ont analysé les effets de la fumée de cigarette secondaire sur la psychologie des enfants. La fumée secondaire est constituée aussi bien de la fumée inhalée puis reçue par le fumeur que de la fumée qui s'échappe de la cigarette.

Le tabagisme passif plus nocif que fumer
Les parents ont rapporté aux chercheurs le niveau de tabagisme passif de leurs enfants et les enseignants ont analysé les troubles de comportement de ces enfants.

Les conclusions de l'étude révèlent que les enfants ayant subi le tabagisme passif (continu ou par intermittence) sont plus agressifs et associés que les autres enfants. Elle affirme aussi que l'effet de la fumée de cigarette peut développer des troubles du comportement sur le long terme. Jusqu'aux 7 ans de l'enfant.

«La fumée secondaire est en fait plus dangereuse que la fumée directement inhalée par le fumeur, et 40% des enfants dans le monde entier y sont exposés», déplore le docteur Linda Paganini, de l'Université de Montréal au journal *20 minutes*.

Diabète : comment ça se passe quand on est enceinte ?

Quand vous avez appris que vous aviez du diabète, vous vous êtes demandée :

«Pourrai-je avoir un enfant ?» Rassurez-vous, c'est généralement possible.

Mais il faut en parler avec votre médecin car différentes précautions sont à prendre pour que tout se passe bien.

Préparer le «bon» moment

Si vous souhaitez concevoir un enfant, il est important que votre glycémie soit bien maîtrisée plusieurs mois avant d'entreprendre une grossesse. L'idéal est donc de parler de son désir d'enfant avec le diabétologue plusieurs mois auparavant afin de faire le point sur son état de santé général. L'équipe médicale vous entourera et vous conseillera, vous ne serez pas seule.

Se traiter différemment

Pendant la grossesse, un contrôle renforcé de la glycémie est nécessaire pour éviter les risques de problèmes à la naissance. Votre bébé se développera ainsi normalement et naîtra avec un bon poids. Votre alimentation doit privilégier un apport régulier de sucres à chaque repas.

Il est important d'ajuster votre dose d'insuline fréquemment car les changements hormonaux et votre bébé qui se développe ont une influence sur vos besoins en insuline tout au long de la grossesse. Des visites régulières chez votre médecin vous guideront et vous aideront à bien adapter votre traitement.

Si le diabète apparaît pendant la grossesse

Le diabète qui se manifeste pendant la grossesse s'appelle le diabète gestationnel.



gestationnel. Il se déclare le plus souvent au cours du 2e ou 3e trimestre et n'est que temporaire, il disparaît peu après l'accouchement. Mais s'il n'est pas surveillé de près, il peut causer des complications pour la mère et pour l'enfant.

C'est pourquoi on le recherche chez toutes les mamans (contrôle urinaire et sanguin), et particulièrement chez celles qui prennent subitement beaucoup de poids.

Si on dépiste un excès de sucre chez la future maman, celle-ci doit adapter son mode de vie : équilibrer sa consommation de glucides, manger de bonnes matières grasses (poissons, huile d'olive), des fibres... et se détendre, car le stress agit sur la glycémie. La prise d'insuline est réservée au cas où la modification de l'hygiène de vie ne suffit pas à contrôler la glycémie.

Allaiter son enfant : oui !

Vous pouvez le faire sans problème ! L'allaitement est même conseillé. Il contribue au retour à la normale chez la maman, après un diabète gestationnel.

Mais attention : les antidiabétiques oraux passent dans le lait maternel et ne sont pas bons pour le bébé. Une mère diabétique qui allait doit donc prendre uniquement de l'insuline.

Insolite : les Occidentaux auraient perdu 14 points de QI

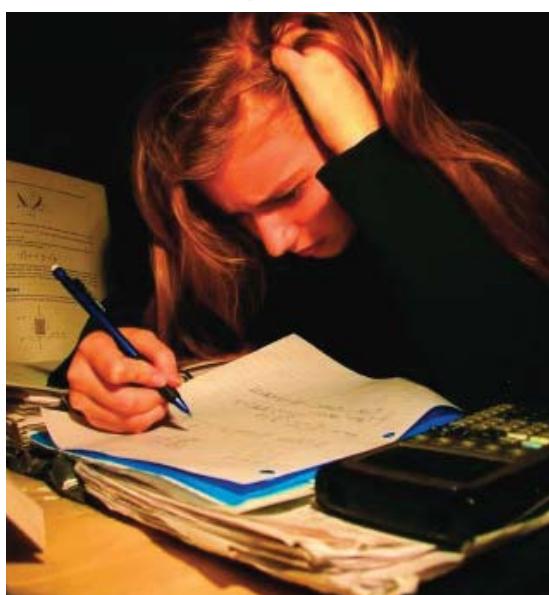
Le confort aurait nuit à la créativité, l'intelligence et au sens de l'innovation des Occidentaux qui auraient perdu 14 points de QI en un siècle.

Des explications provocatrices ?

D'après le responsable de cette étude, cette évolution est due à la fécondité dysgénique. Aujourd'hui plus les femmes sont éduquées moins elles font d'enfants et mieux elles les élèvent en gardant un niveau de vie stable. Les femmes moins aisées, moins éduquées, contrôlent moins les naissances... Un cercle soi-disant vicieux pour le chercheur.

Vrai ou faux ? Les conclusions de cette étude peuvent être réfutées. En effet « l'effet de Flynn » reconnu par l'American Psychological Association prouve que le QI augmente de manière continue dans les pays modernes depuis 1930. Ces résultats sont établis sur des tests de QI réactualisés et adaptés.

Réactivité visuelle, intelligence, mesures des capacités cognitives... des liens pas forcément évidents pour une science pas forcément exacte...



CINEMA

«El Djazira» et «El Gusto» aux Journées cinématographiques européennes du Tunis

Le court métrage «El Djazira» du réalisateur algérien Amine Sidi Boumediene et le film documentaire «El Gusto» de Safinez Bousbia sont présents dans la 20^e édition des Journées cinématographiques européennes de Tunis qui ont débuté hier avec la participation de 30 films européens et maghrébins, selon la presse tunisienne. «El Djazira», un court métrage de 33 minutes qui aborde la question de l'exil et de l'identité, a reçu plusieurs distinctions en 2012 dont ceux du «Meilleur film» et du «Meilleur producteur du Monde arabe» au 6^e Festival du cinéma d'Abou Dhabi (Emirats arabes unis). Le film documentaire «El Gusto» de la réalisatrice algérienne Safinez Bousbia a obtenu le Prix du Public au festival «Arabian Sights Film Festival» dont la 17^e édition s'est tenue à Washington. Plus de 10 films européens pour adultes et enfants représentant le Portugal, la Roumanie, l'Allemagne, l'Espagne, l'Autriche, la Pologne, la République tchèque, l'Italie et le Royaume Uni, seront présentés durant cette manifestation dont les festivités comprendront 5 villes tunisiennes.

Au programme également la projection de 9 films tunisiens, un film marocain et un autre mauritanien.

MUSIQUE

Concert époustouflant de Mami à Rabat

Le prince du Raï, l'Algérien Mami a livré lundi soir à Rabat un concert époustouflant digne de sa réputation d'artiste à la voix d'or et à une énergie débordante sur scène, séduisant un public conquis dès l'interprétation de sa première chanson «Zwit Riwit», en clin d'œil à son compatriote, le chanteur Idir.

Accompagné d'un merveilleux orchestre qui a parfaitement exécuté les différents rythmes où l'on reconnaît les influences musicales mondiales (word music), Mami, en très grande forme, a interprété une quinzaine de ses célèbres tubes, repris en chœur par les quelque 30 000 personnes présentes à cette soirée, organisée dans le cadre du festival Mawazine, rythmes du monde qui se tient du 24 mai au 1^{er} juin dans la capitale marocaine.

En parfaite communion avec le public rbatî qui dansait et chantait à chacune de ses chansons, entre autres, «Lazreg Saâni», «Saïda», «Meli Meli Hakda», «Adouh Aliya poulicia», «Koum Tara», l'enfant de Saïda a signé, à la faveur de cette représentation, son grand retour après une absence de quelques années en raison d'une affaire de justice l'ayant éloigné de la scène.

Durant une heure et demie, Mami qui a bénéficié, pour la circonstance, d'une excellente sonorisation et d'un jeu de lumière, à la hauteur de l'événement, a prouvé que le Raï, en étant basé sur le sérieux, la recherche et l'innovation avait toute sa place parmi les autres genres musicaux, à l'échelle internationale, surtout lorsqu'il est porté par des artistes de sa trempe. Le public, en majorité des jeunes des deux sexes, a certainement assisté à une soirée mémorable qui a pris fin par la célèbre chanson «Al Ouali» un autre clin d'œil à son compatriote, l'auteur compositeur Djamel Allam. Dans une conférence de presse précédant ce concert, Mami avait estimé que le Raï «n'est pas mort» mais qu'il a besoin de «rivalité artistique» entre les chanteurs et du renouveau dans la recherche dans le genre pour se relancer et retrouver la place qui est la sienne sur la scène musicale internationale. Le Festival Mawazine, rythmes du monde, qui est organisé chaque année depuis 2001 par l'Association Maroc Cultures et auquel prennent part une pléiade de stars mondiales, arabes et africaines, est suivi par plus de 2 millions de spectateurs et 20 millions de téléspectateurs.

DOCUMENTS HISTORIQUES

Vers la traduction de lettres de consuls scandinaves en Algérie à l'époque ottomane

Le directeur général des Archives nationales M. Abdelmadjid Chikhi a annoncé, lundi à Tissemsilt, que des lettres de consuls de pays scandinaves en Algérie à l'époque ottomane seront traduites.



En marge d'une conférence en hommage au chercheur et historien, le regretté Yahia Bouaziz, M. Chikhi a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de la coopération avec les maisons d'archives de Norvège, Danemark, Suède et Finlande où des équipes compétentes ont été constituées pour traiter ces documents.

Il a ajouté que les Archives nationales œuvrent également à la traduction d'anciens documents des pays d'Europe centrale, notamment à l'époque ottomane et à la fin de la guerre de Libération nationale, rappelant que ces pays avaient soutenu la cause algérienne.

Les Archives nationales ont concrétisé quelques actions d'échanges avec la Turquie et la France et œuvre à récupérer des archives détenus par des pays étrangers dans le cadre de contacts et de négociations, selon le même responsable. Concernant l'archive sur l'Etat de l'Emir Abdelkader détenu par le colonisateur français, M. Chikhi a souligné que des démarches sont en cours pour le récupérer (smala de l'Emir et sa bibliothèque) et que des contacts sur ce sujet sont engagés avec les Français. Le même responsable a déploré le manque d'études et de recherches scientifiques qui s'intéressent à

l'archive du pays par des chercheurs algériens en dépit de la disponibilité des moyens et des facilités.

Dans son intervention lors de cette conférence, M. Abdelmadjid Chikhi a appelé à ouvrir un concours national abordant la personnalité du penseur Yahia Bouaziz qui a fondé une école d'histoire algérienne devenue une référence pour les historiens. Le professeur en histoire à l'université de Mascara, D' M'hamed Boubker a indiqué que Yahia Bouaziz adoptait une méthodologie scientifique dans l'étude de l'histoire.

Pour sa part, le professeur Abdelkader Boubaya de

l'Université d'Oran a évoqué la contribution de ce chercheur dans l'écriture de l'histoire médiane de l'Algérie. Le livre «Révolutions de l'Algérie aux 19^e et 20^e siècles» de Yahia Bouaziz a été également traité par le professeur Hadj Abdelkader Yekhlef de l'Université d'Oran.

Organisée par la bibliothèque centrale de lecture publique de Tissemsilt baptisée au nom de Yahia Bouaziz, cette rencontre a été marquée par un hommage à la famille du regretté et la tenue d'une exposition sur son parcours scientifique.

APS

VERNISSAGE

90 toiles exposées au 7^{ème} Salon national des arts plastiques à Tébessa

Quatre vingt dix (90) toiles de peinture et de nombreuses sculptures, traitant de différents thèmes, sont exposées à Tébessa à l'occasion du 7^{ème} Salon national des arts plastiques, ouvert lundi dans le hall de la maison de la culture Mohamed-Chebouki.

Plus de 40 artistes, dont une dizaine de la région de Tébessa, parmi lesquels Lazhar Rahal, Tahar Hadhoud, Chaâbane Rezâguia et Mounira Bouras, participent à ce salon aux côtés de plusieurs sculpteurs sur bois invités par les organisateurs de cette manifestation de trois jours. Les toiles exposées aux côtés de 13 sculptures sur bois, ont été réalisées

à la peinture à l'eau, à l'huile et à l'aquarelle. Elles font la part belle aux paysages, ainsi qu'aux sites historiques et naturels, suscitant l'admiration des

nombreux visiteurs présents dès l'ouverture de la manifestation. Selon le responsable du salon, M. Messaoud Abdessemed, cette nouvelle rencontre d'artistes plasticiens devrait insuffler une nouvelle vigueur à l'activité culturelle dans la région de Tébessa et permettre à de jeunes artistes de cette wilaya d'acquérir de nouvelles expériences aux côtés de plasticiens confirmés. Le salon est organisé par la section locale de l'Union nationale des arts culturels (UNAC), en coordination avec les directions de la culture et de la maison de la culture.

OUM EL BOUAGHI**Le ministre des Travaux publics en visite de travail et d'inspection**

Dans le but de booster les projets du secteur, le ministre des Travaux Publics, Amar Ghoul effectue depuis mardi 28 mai 2013, une visite de chantiers à la wilaya d'Oum El Bouaghi, pour suivre de près l'état d'avancement de nombreux chantiers lancés à travers la wilaya.

Lors de cette visite, le ministre procédera à l'inauguration de plusieurs projets tel que, le projet de la RN 03 (2x2), reliant Ain M'lila aux limites wilaya de Constantine sur un linéaire de 05 km, le projet du passage inférieur sur la RN10 au niveau de l'Université d'Oum El Bouaghi, le projet de la RN10 (2x2) sur un linéaire de 11 km ainsi qu'à l'inauguration de l'évitement d'Ain M'lila sur un linéaire de 6,3 km.

En outre, le ministre inspectera le projet de la RN10 (2x2) sur 13 km, ainsi



que le projet de la RN 03 (2x2) sur un linéaire de 27 km, reliant Ain M'lila aux limites wilaya de Batna avec un ouvrage d'Art.

RASD**Un don saoudien de 200 tonnes de dattes acheminé à partir d'Oran aux réfugiés sahraouis**

Une caravane composée de 14 camions chargés de 200 tonnes de dattes a pris, lundi à partir du port sec d'Oran, le départ vers les camps de réfugiés sahraouis, dans le cadre du don annuel offert par le royaume de l'Arabie Saoudite du Programme alimentaire mondial (PAM).

Le coup d'envoi de cette caravane, la troisième du genre, a été donné par le conseiller de l'ambassade du royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, M. Salah El Ghadir et l'attaché culturel de l'ambassade, M. Ahmed Abdallah.

Al Frigh, en présence de la vice-représentante du PAM en Algérie, Mme Francesca Caponera et de représentants du Croissant-Rouge algérien (CRA). Cette cara-



vane s'inscrit dans le cadre du programme d'aides humanitaires offertes par l'Arabie Saoudite au pro-

gramme alimentaire mondial pour répondre aux besoins alimentaires des populations défavorisées

dont celles de réfugiés sahraouis à Tindouf.

Le royaume de l'Arabie Saoudite fait chaque année, selon la même intervenante, don d'environ 4 000 tonnes de dattes au programme alimentaire mondial, qui se charge à son tour à les remettre cette année à la Rasd, l'Afghanistan, le Yémen, la Somalie, le Mali et la Mauritanie.

L'Arabie Saoudite a fait don de plus de 650 millions de dollars sous forme d'aides au PAM ces six dernières années. Un nouveau programme a été lancé en janvier dernier pour aider les réfugiés sahraouis. Il s'étale sur 18 mois pour concrétiser les différents objectifs élaborés dans les camps de réfugiés sahraouis, a-t-on indiqué.

TLEMCEN**Adoption du plan de sauvegarde du secteur préservé de Nedroma**

L'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Tlemcen a adopté, lundi lors de sa première session, le projet du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur préservé de la vieille cité de Nedroma, dans le but de protéger son patrimoine culturel authentique et ses vestiges archéologiques et historiques.

Ce projet vise à combler le vide que connaît la ville en matière de préservation de son patrimoine et de protection de ses sites menacés de disparition à cause de l'extension urbaine, a-t-on indiqué lors des travaux de cette session.

La vieille Nedroma, édifiée au sud du mont de Fellaoucène qui est le plus haut sommet des monts Traras, se distingue par une fortresse stratégique de défense faite de murailles remontant à l'ère d'Abdelmoumène Ben Ali, calife de la dynastie almohade. Elle garde jalousement ses sites histo-



riques et touristiques dont la place « Tarbiaa », « La grande mosquée » construite en 1081 et « Hammam Bali » à la place précitée qui donne sur des ruelles, derb exigu enchevêtrés menant vers des quartiers populaires et des souks.

Nedroma est attachée à un passé civilisationnel glorieux dont témoignent ses vestiges menacés aujourd'hui par l'agression de l'urbanisation dont notamment Ksar Solitane.

Selon le rapporteur de l'APW, environ 30% des vieux bâtiments sont fermés ou en possession de plus de cent héritiers.

Un rapport sur le développement global de la wilaya de Tlemcen a été débattu lors de cette session par les élus, notamment les secteurs intéressants le citoyen et son quotidien.

APS

ORAN**Soixante dossiers de régularisation de terres agricoles avalisés**

Soixante (60) dossiers de terres agricoles ont été avalisés dernièrement à Oran pour régularisation, a-t-on appris auprès du directeur des services agricoles. Cet aval a été donné par une commission compétente qui a étudié près de 80 dossiers. Le reste sera régularisé une fois les dossiers complétés, a indiqué lundi M. Benaouda Abdelli. L'opération, qui permettra aux personnes concernées de régler leurs situations conformément aux lois en vigueur, se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours.

Au total, 3 200 agriculteurs ont reçu à ce jour les contrats dans le cadre de la reconversion du droit de jouissance des terres agricoles en droit de concession. Cette opération se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours après son prolongement pour plusieurs raisons, a indiqué le DSA. Les raisons sont dues à la non actualisation des plans, aux décès de certains fellahs, aux conflits entre héritiers et autres affaires portées devant la justice. La reconversion du droit de jouissance en droit de concession, lancée en octobre 2010, concerne plus de 6 450 agriculteurs de la wilaya d'Oran.

KHENCHELA**La commune d'Ouled Rechache bénéficie d'un quota de 1.200 logements sociaux**

La commune d'Ouled Rechache (Khenchela) a bénéficié, au titre du programme de l'exercice 2013, d'un quota de 1 200 logements publics locatifs, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelmadjid Bousalem. Le quota, qui s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 et des plans communaux de développement (PCD), comprend une tranche de 380 logements (déjà lancée en travaux) destinée aux demandeurs de logement social, tandis que l'APC procède aux choix des terrains devant accueillir les 820 logements restants de ce programme, à lancer en réalisation en juin prochain, a précisé lundi l'élu à l'APS. Cette commune de 400 000 habitants a également bénéficié, au titre de l'année 2013, d'un programme de restauration des anciennes constructions pour lequel une opération de recensement a été lancée, ont indiqué de leur côté les services de la wilaya.

CHLEF**7 milliards DA pour l'aménagement des quartiers**

Une enveloppe de plus de 7 milliards de dinars est consacrée à l'aménagement des quartiers de la ville de Chlef et sa périphérie, a indiqué le responsable de la cellule de communication de la wilaya. Ce montant servira à la réalisation de 135 opérations portant sur l'aménagement urbain, le revêtement des routes et la réfection des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, a-t-il précisé. S'inscrivant dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, ce programme concerne 88 quartiers du centre de la ville de Chlef et ses environs, a relevé la même source, ajoutant que la totalité du programme sera livré à la fin de l'année en cours, dont une partie durant l'été. La concrétisation de ce programme permettra, selon la même source, de faire « changer de look » aux quartiers de la ville de Chlef et d'offrir en même temps un cadre de vie plus « agréable » à ses habitants. Supervisé par les services de la daira, ce programme, très attendu par la population locale, vient ainsi satisfaire les doléances formulées par les citoyens aux responsables locaux lors de leurs visites à travers les quartiers concernés. Des projets similaires sont en cours de réalisation au profit des communes de Oum Drou et Sendjas relevant de la daira de Chlef, a indiqué la même source.

BORDJ BOU ARRERIDJ

RÉCOLTE DE MIEL
734 quintaux en 2012

Mouad B.

La production de miel a atteint, durant l'année 2012 dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, 734 quintaux contre 363 en 2011, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles. Cette amélioration a été enregistrée, selon la même source, grâce à une batterie de mesures prises par la direction du secteur, parmi lesquelles le renforcement du cheptel apicole par la distribution de 3 130 ruches pleines, durant la saison agricole 2010-2011 à plusieurs apiculteurs et l'octroi des subventions pour l'acquisition d'équipements et de matériels nécessaires.

L'apiculture enregistre un véritable développement dans la wilaya, en particulier dans les zones montagneuses où les conditions sont réunies pour sa pratique.

Dans la perspective de développer davantage la filière, la DSA a programmé, durant cette saison, en plus de la généralisation des aides à toutes les communes de la wilaya, plusieurs rencontres de sensibilisation en coordination avec la Chambre agricole, l'Union de wilaya des paysans algériens (Unpa), en vue de fournir des explications aux apiculteurs sur les mécanismes de soutien de l'Etat ainsi que sur les mesures à prendre pour la protection des ruchers.

SELON LA PROTECTION CIVILE

15 403 interventions durant la période du 19 au 25 Mai



Les unités de la Protection civile ont enregistré 15 403 interventions dont 1 802 interventions suite à 1 020 accidents de la circulation ayant causé le décès de 25 personnes et 1 192 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières durant la période du 19 au 25 mai 2013. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 03 personnes décédées et 107 autres blessées, pris en charge par nos secours dans 122 accidents de la circulation.

Concernant le secours à personnes, 8 192 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 9 495 blessés par nos secours médicalisés, 8 241 évacuations sanitaires et le transport de 50 cadavres. En outre, les agents de la Protection civile ont effectuées 766 interventions pour procéder à l'extinction de 534 incendies urbains, industriels et incendies divers. 4 643 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4 131 opérations diverses afin de porter assistance aux personnes en danger et autres.

ALGER

2 ans requis contre l'instituteur pédophile

A.Ferrag

Amine, un enfant de 6 ans, venait à peine de mettre les pieds dans un établissement scolaire pour apprendre comme tous les enfants de son âge à lire à écrire.

En ce matin du 22 décembre 2011, il se dirige vers son école, malheureusement, il sera marqué dans sa chair et son âme.

Youcef âgé de 36 ans, caresse les cheveux de son élève avant d'abuser de lui.

Amine pleure, il menace le petit s'il raconte à qui ce soit ce qui venait de se passer.

Après les moments terribles, Amine rentre en larmes et raconte son calvaire à sa famille.

Alertée, la police convoque Youcef qui nie tout. Amine avoue avoir été violé par son professeur.

Le médecin l'examine, confirme les faits et délivre un certificat médical qui prouve l'abus sexuel dont a été victime le gosse.

Il est évacué sur l'hôpital, vu son état psychologique lamentable. Youcef continue ànier l'accusation portée contre lui, d'autant que le certificat



médical délivré cette fois-ci par le médecin légiste est formel : Amine a bel et bien été violenté. Jugé par le tribunal d'Alger, le mois de mai 2013, il doit répondre de ses vils actes. Le président de la Cour, après avoir procédé à l'identification d'usage, prie le greffier de lire l'arrêté de renvoi.

Le père se présente à la barre et décrit l'état second dans lequel a sombré son enfant depuis la date des faits. Dans une brillante plaidoirie, l'avocat de la partie civile explique la manière qu'a adopté l'accusé à l'égard de la victime.

«Feignant la protéger, il la viola bestialement», dira l'avocate générale,

tout en enchaînant qu'il est vraiment déplorable, voire douloureux, que les enfants de l'âge de son mandant subissent ce genre de violence. Certains garderont des séquelles jusqu'à la fin de leur vie, dira la représentant du ministère public.

Elle réitère le requête de la partie civile et requiert la peine maximale prévue par la loi, alors que la défense tente de minimiser les dégâts, en plaident les circonstances atténuantes.

Après les délibérations, la Cour discute les faits, accorde les circonstances atténuantes, et condamne l'instituteur à deux ans de prison ferme.

ENLÈVEMENT ET TRAFIC D'ENFANTS VERS L'ÉTRANGER

12 ans de prison ferme à l'encontre de l'accusé principal

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a condamné à 20 ans de prison ferme le principal accusé dans l'affaire de trafic d'enfants vers l'étranger, Hanouti Khelifa (médecin généraliste) avec privation du droit d'exercer la profession pendant 10 ans.

Six autres accusés (Franco-Algériens) ont été condamnés par contumace à 10 ans de prison ferme par le juge Omar Benkhrafa.

Il s'agit de Hadji Ali Aïcha, Ibari Boualem, Mouza Alfonso Daniel, Saïf Zahia, Deriche Hakim et Sayad Omar. Le tribunal a également condamné Saidi Oualid à 5 ans de prison ferme et Mekhlouf Dahbia, Hanafi Loundja, Mouzaoui Amel et Abderrahmane Ahmed à 3 ans de prison avec sursis alors que Hanouti Hayet a bénéficié de l'acquittement.

Selon l'arrêté du renvoi, les services de sécurité avaient démantelé, en 2009, ce «dangerous» réseau à l'origine du transfert illégal d'un grand nombre d'enfants vers l'étranger. Le réseau, constitué d'Algériens et de Franco-Algériens,

activait depuis les années 90 en Algérie. Les investigations ont révélé que ce médecin généraliste se faisait passer pour un obstétricien propriétaire d'une clinique à Aïn Taya et, avec l'aide de sa sœur, il prenait en charge gratuitement des femmes enceintes (mères célibataires) jusqu'à ce qu'elles accouche et exploitait aussi les fœtus avortés qu'il conservait dans un produit spécial qu'il exportait vers l'étranger.

Deux notaires sont également impliqués dans cette affaire, car ils étaient chargés de rédiger «des documents de désistement» signés par les mères célibataires. Suite à une enquête approfondie, les services de sécurité ont parvenus à récupérer 3 enfants au domicile d'une puéricultrice exerçant dans une pouponnière à El-Biar, et découvert 12 certificats d'adoption rédigés entre 2005 et 2006, dans lesquels figurent 9 enfants déjà expatriés de manière illégale et dont la kafala a été confiée à d'autres personnes moyennant une somme d'argent.

PROCÈS

Report du procès des sept individus poursuivis pour appartenance à un groupe terroriste

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a décidé, lundi, le report du procès des sept individus poursuivis pour «appartenance à un groupe terroriste», «homicide volontaire avec prémeditation» et «détention d'armes sans autorisation» à la prochaine session criminelle.

L'affaire remonte à 2009 lorsque les services de sécurité ont arrêté les mis en cause ZK, DA et BB aux Eucalyptus alors qu'ils s'apprêtaient à braquer une pharmacie.

Sur la base des aveux de l'accusé DA, selon lesquels les dénommés AB, BA et DD seraient membres de soutien au groupe terroriste relevant de groupe salafiste pour la prédication et le combat (Gspc), les services de sécurité ont procédé à l'arrestation de deux d'entre eux à Meftah, tandis que le dé-

nommé DD est toujours en fuite. Lors de l'enquête, l'accusé principal ZK, dit «Ishak», a reconnu avoir rejoint le groupe terroriste en 1992, mais a nié sa participation à des assassinats. Cependant, les investigations ont démontré qu'il avait participé à plusieurs embuscades dont celle dressée en 1997 à Tablat contre des unités de l'armée, et l'embuscade contre des unités de la gendarmerie nationale en 1999 dans la région de Bouzegza (Boumerdès).

L'enquête a démontré également que le dénommé ZK avait été arrêté 4 mois après avoir rejoint le groupe terroriste et a écopé d'une condamnation à perpétuité avant de fuir la prison Lambèse lors de la mutinerie qui a eu lieu en 1994. L'accusé a réintégré par la suite le groupe et a participé à plusieurs opérations terroristes.

Le mis en cause DA a, pour sa part, reconnu lors de l'interrogatoire avoir rejoint le groupe terroriste en 1995 avant d'être arrêté en 2001 et condamné à 5 ans de prison pour détention d'armes et appartenance à un groupe terroriste.

Après sa libération, il réintègre à nouveau le groupe terroriste et rencontre l'accusé principal, ZK, avec lequel il prépare le vol d'une pharmacie. Le reste des mis en cause ont nié en bloc les accusations portées contre eux.

La défense a requis lundi la libération provisoire des 6 accusés placés en détention préventive depuis 2009. La demande a été rejeté par le tribunal.

APS

Programme du mercredi 29 Mai 2013



08h00 : Bonjour d'Algérie (direct)
 09h30 : Dar da meziane (24) rediff
 10h00 : Lbda aat (09)
 10h30 : Bouhairet e'chabout (12)
 11h00 : Expression livre "rediff"
 12h00 : Journal en français+météo
 12h25 : Oua yabqa el hob (54)
 13h40 : National géographic (11)
 14h30 : El ghoufrane (15)
 15h15 : Barbie
 16h35 : Il était mille fois n°19
 17h00 : Rendez-vous de l'économie "rediff"
 18h00 : Journal en tamazight
 18h20 : Dar da meziane (25)
 18h45 : 50 ans, 50 femmes
 19h00 : Journal en français+météo
 19h30 : Algérie, génies des lieux "Tamanras-set III"
 20h00 : Journal en arabe
 20h45 : Switchers (08)
 21h05 : Achouek e'ssalem
 23h00 : Au-delà des mythes "Marie Curie"
 oohoo : Journal en arabe



05h45 Magazine TFou
 09h55 Série Mon histoire vraie
 10h55 Magazine Petits plats en équilibre
 11h00 Jeu Les douze coups de midi
 11h50 Magazine L'affiche du jour
 12h00 Journal
 12h40 Magazine Petits plats en équilibre
 12h50 Météo
 12h55 Section de recherches
 13h55 Alice Nevers, le juge est une femme
 15h35 Quatre mariages pour une lune de miel
 16h25 Jeu Bienvenue chez nous
 17h20 Jeu Une famille en or
 18h05 Jeu Money Drop
 18h50 Série Nos chers voisins
 18h55 Météo
 19h00 Journal
 19h30 Magazine Mon assiette santé
 19h35 Météo
 19h40 Divertissement Après le 20h, c'est Canteloup
 19h50 Série Grey's Anatomy Inédit
 20h35 Série Grey's Anatomy
 21h25 Série Revenge



06h10 Magazine Télématin (suite)
 07h00 Journal
 07h10 Magazine Télématin (suite)
 08h05 Magazine Dans quelle éta-gère
 08h10 Série Des jours et des vies
 08h30 Série Amour, gloire et beauté
 09h00 Magazine C'est au programme
 09h50 Météo outremer
 10h00 Jeu Motus
 10h30 Jeu Les Z'amours
 11h00 Tout le monde veut prendre sa place
 11h55 Météo 2
 12h00 Journal
 12h50 Météo 2
 12h52 Magazine Consomag
 13h00 Magazine Toute une histoire
 14h05 Sport Internationaux de France 2013
 17h55 Magazine Côté Match
 17h56 Divertissement CD'aujourd'hui
 18h00 Jeu Mot de passe
 18h25 Météo 2
 18h30 Jeu N'oubliez pas les paroles
 19h00 Journal
 19h40 Jeu Tirage du Loto
 19h42 40 ans d'histoires à Roland-Garros
 19h43 Magazine Image du jour : Roland Garros
 19h44 Météo 2
 19h45 Série DéTECTIVES Inédit
 20h35 Série DéTECTIVES
 21h24 Magazine Image du jour : Rugby Top
 21h25 Magazine La parenthèse inattendue



06h50 Dessin animé Garfield & Cie
 07h45 Dessin animé Tortues Ninja
 09h00 Série Ben 10 : Omniverse
 09h20 Jeunesse Comment dessiner ?
 09h30 Jeunesse C'est bon !
 09h35 Edition de l'outre-mer
 09h45 Magazine Consomag
 09h50 Magazine Midi en France
 10h55 Météo
 11h00 12/13 : Journal
 11h55 Magazine Météo à la carte
 12h50 Magazine Si près de chez vous
 13h45 Jeu Keno
 13h55 Magazine Questions au gouvernement
 15h10 Jeu Des chiffres et des lettres
 15h50 Jeu Harry
 16h20 Magazine Un livre, un jour
 16h30 Jeu Slam
 17h10 Jeu Questions pour un champion
 17h55 Magazine Objectif indépendance
 18h00 19/20 : Journal
 18h58 Météo
 19h00 Magazine Tout le sport
 19h05 Magazine Un jour à Roland-Garros
 19h10 Magazine Et si on changeait le monde
 19h15 Série Plus belle la vie
 19h45 Magazine Des racines et des ailes
 21h35 Météo
 21h38 Magazine Parlons passion
 21h40 Grand Soir 3



05h55 Magazine La matinale
 07h25 Film Robots
 08h55 Documentaire National Geographic
 09h45 Film Low Cost
 11h10 Divertissement Les Guignols de l'info
 11h20 Magazine La nouvelle édition 1ère partie
 11h45 Magazine La nouvelle édition
 13h00 Film Adieu Berthe ou l'enterrement de mémé
 14h35 Film Bye Bye Bunny
 14h40 Les nouveaux explorateurs
 14h45 Les nouveaux explorateurs
 14h45 Les nouveaux explorateurs
 15h40 Le journal de Kindia
 15h45 Film Moonrise Kingdom
 17h15 Série Les Simpson
 17h45 Le JT
 18h05 Magazine Le grand journal
 19h05 Divertissement Le petit journal
 19h30 Magazine Le grand journal, la suite
 19h55 Film American Pie 4 Inédit
 21h45 Magazine La musicale live
 22h50 Série Inside Men



06h55 Série Jake et les pirates du pays imaginaire
 07h20 Série Les p'tits diables
 07h45 Série Le Petit Spirou
 08h05 Météo
 08h10 Magazine M6 boutique
 09h05 Météo
 09h10 Magazine C'est ma vie
 10h00 Série Desperate Housewives
 11h40 Météo
 11h45 Le 12.45
 12h05 Scènes de ménages
 12h40 Météo
 12h45 Série Ringer
 13h35 Série Ringer
 14h30 Série Ringer
 15h20 Série Ringer
 16h30 Jeu Un dîner presque parfait
 17h40 Magazine 100 % mag
 18h40 Météo
 18h45 Le 19.45
 19h05 Scènes de ménages
 19h50 Jeu Pékin express, le coffre maudit Inédit
 22h00 Jeu Pékin express : ils ne vous ont pas tout dit

La sélection



19h50

Grey's Anatomy

Résumé

Les médecins se préparent pour une opération délicate visant à séparer deux soeurs siamoises. La gravité de la situation n'empêche pas certaines tensions d'apparaître entre les différents chirurgiens de l'hôpital. Miranda Bailey utilise Meredith comme excuse lorsque Ben tente de faire avancer leur relation en souhaitant qu'ils emménagent ensemble. Richard, lui, donne une bonne leçon à Alex dans la salle d'opération. Pendant ce temps, Teddy interroge Cristina pour comprendre ce qui est arrivé à Henry durant son intervention chirurgicale. De leur côté, Derek et Meredith profitent des débuts de leur vie de jeunes parents avec Zola...



19h45

Détectives

Résumé

Alice, une photographe, organise le vernissage de sa nouvelle exposition. Elle reçoit un coup de téléphone. La femme finit par s'écrouler au sol. Elle est victime de flashes. Choquée par ses visions, elle souhaite comprendre ce qu'il se passe. Elle décide de se rendre à l'agence de détectives privés de la famille Roche. Elle rencontre Philippe et Nora pour leur demander de l'aide. Ces derniers démarrent une enquête dévoilant le passé d'Alice. Cette période de sa vie reste mystérieuse. Le mari de la photographe a, en effet, tout fait pour que ces années restent secrètes. Philippe et Nora font d'étonnantes découvertes concernant Alice...



19h45

Des racines et des ailes

Résumé

Sur la Côte d'Azur, la Riviera française, qui s'étend de Nice à Menton, bénéficie d'un microclimat qui permet l'épanouissement de jardins exceptionnels, mais aussi la culture du citron, emblème de Menton. Puis direction l'arrière-pays niçois, rencontres avec des passionnés qui préservent le Mercantour, un territoire aux multiples richesses. Enfin, les reportages se poursuivent en Italie, au cœur des Cinque Terre, sur la côte ligure. Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, cette région abrite des villages colorés et perchés qui dominent la Méditerranée.



19h55

American Pie 4

Résumé

Treize ans après ses aventures adolescentes, Jim est un jeune papa, malheureusement réduit à l'oisiveté. Kevin propose à son ami, désespéré par son absence de rapports sexuels, de participer à la fête des anciens. Ensemble, ils se rendent donc dans la ville de leur adolescence. Ils retrouvent sur place Oz et Stifler, peu changés contrairement à Finch, devenu un véritable explorateur. Le groupe retrouve aussi Vicky et Mia, l'ancienne membre de l'orchestre du lycée, complètement métamorphosée. Pour le séjour, Jim se réinstalle chez son père. A sa plus grande surprise, sa voisine a la jolie silhouette d'une adolescente de 17 ans...

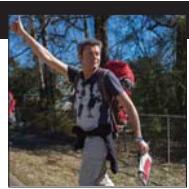


19h50

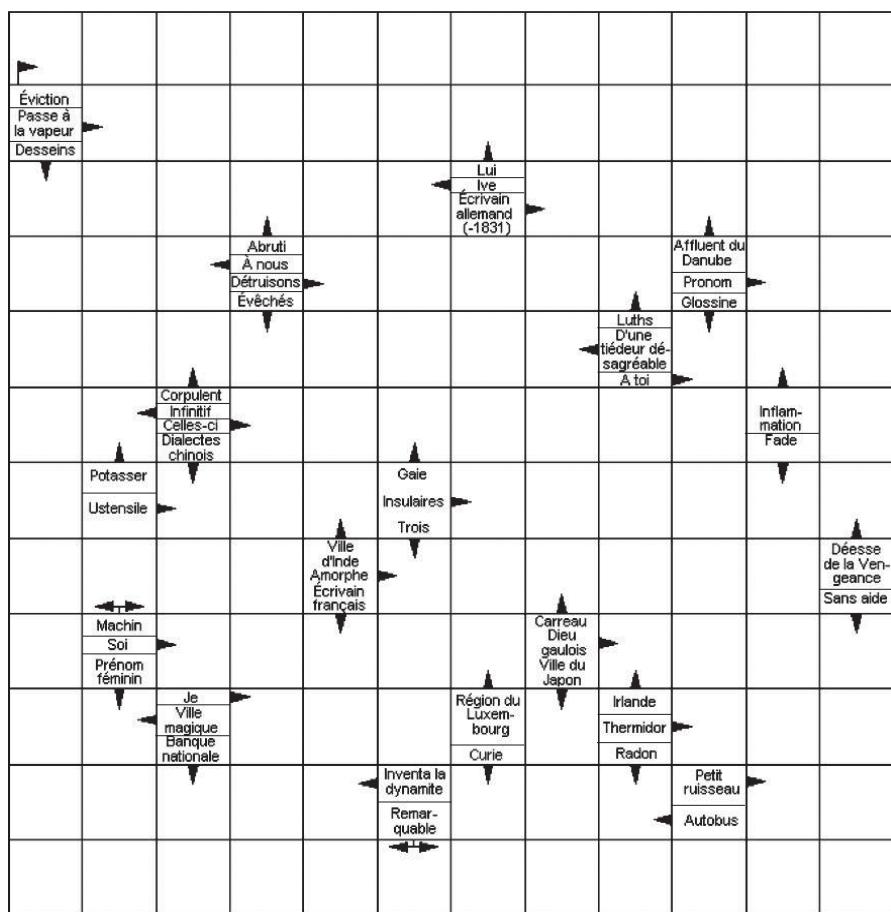
Pékin express, le coffre maudit

Résumé

C'est la première fois que « Pékin express » se rend au pays de l'Oncle Sam. Pour cette neuvième étape, les candidats découvrent la Louisiane, où ils participent à une mission autour du cajun : un français local typique. Mais aux abords des bayous, les méandres du célèbre Mississippi, le dépaysement devient total. Surtout pour Jérôme Anthony, le nouveau passager mystère de cette étape. A la clé d'un premier sprint, une équipe décrochera un bonus exceptionnel : elle sera qualifiée pour la dixième étape, mais elle aura surtout le privilège de découvrir La Nouvelle-Orléans. Cette ville, réputée pour son célèbre carnaval, a l'habitude de fêter mardi gras avec panache. Mais cette année, la cité a été doublement à l'honneur puisqu'elle a aussi accueilli la célèbre finale du championnat de football américain : le Superbowl.



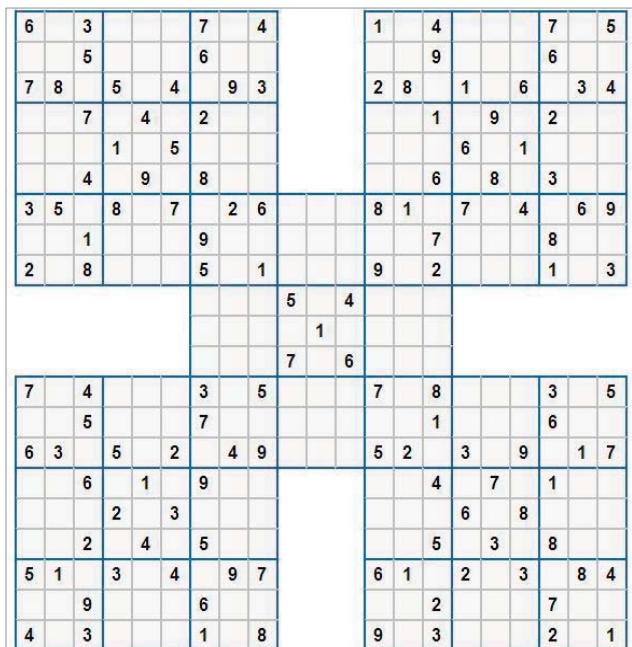
Mots fléchés n°284



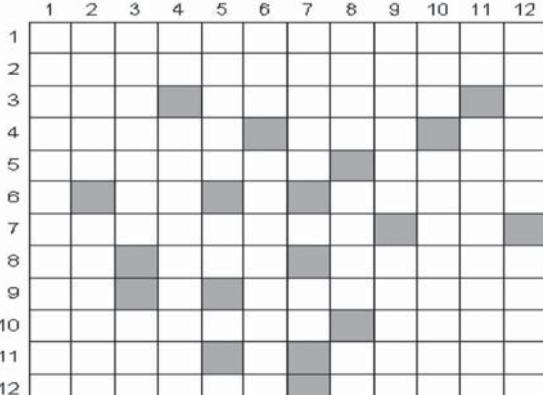
Samouraï-sudoku n°284

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°284



Horizontalement:

1. Infraliminaire
2. Imposées
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-l. de canton de la Charente-Métropole - Homme politique chinois - Mammifère
5. Empêches de tomber - Mollusque bivalve marin
6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
7. Partie de certains chapiteaux - Obtenu
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Helpe
10. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
11. Aigu - Code télégraphique
12. Évêque de Césarée - Écrivain américain
13. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
14. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
15. Recroqueviller - Dévêtus
16. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
17. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
18. Mois - Race bovine
19. Éléments d'un test - Cale en forme de V
20. Étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nouvelle - Pilier cornier - Magnésium
21. Commune de Suisse - Progrès
22. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
23. Note - Eprouve de l'attraction pour quelqu'un (fém.)
24. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

TOURNOI INTERNATIONAL DE POLOGNE D'HANDISPORT La sélection algérienne de goal-ball renoue avec la préparation

La sélection nationale algérienne de goal-ball prendra part au tournoi international de la ville de Suprasl en Pologne, prévu du 30 mai au 2 juin, aux côtés de sept autres équipes, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Quatre joueurs seulement sur six possibles, constitueront l'équipe algérienne, selon le choix de l'entraîneur national, M. Mohamed Bettahrat qui a fait son choix sur le quatuor, Mohamed Mokrane (capitaine), Larbi Abdelhalim, Ishak Boutaleb et Imadeddine Godmane, tous membres de l'équipe qui avait participé aux derniers Jeux paralympiques de Londres-2012.

Le tournoi de Pologne est la première compétition pour la sélection après le rendez-vous londonien (septembre). On vient de terminer le championnat national.

nal, donc les joueurs les plus en forme ont été sélectionnés pour ce tournoi», a déclaré le coach Bettahrat, expliquant que le principal de l'équipe nationale, cette année, sera le prochain championnat d'Afrique, prévu en octobre prochain au Caire, qualificatif au championnat du Monde de Finlande.

Le tournoi regroupera huit sélections dont l'Algérie qui évoluera dans le groupe B, aux côtés, de l'Irak, la Grande-Bretagne et la Hongrie. Le premier groupe est composé de l'Ukraine, Qatar, Russie et la Pologne (pays hôte).

Les deux premiers de chaque poule joueront les demi-finales. Le premier du groupe A sera opposé au second du groupe B, et le leader du groupe B en déroulera avec la 2^e de l'autre groupe.

Il est à rappeler que l'équipe nationale algérienne de goal-ball avait terminé 7^e des derniers Jeux paralympiques de Lon-



dres sur 16 participants, après avoir été éliminée en quarts de finale par la Turquie. Pour sa seconde participation à ses joutes, les Verts avec 6 points, avaient terminé 4^e du groupe B, derrière l'Iran (12 pts), la Chine et la Belgique (10 pts).

HANDBALL

Tournoi inter-régional à Boumerdès pour constituer l'équipe nationale des U17



Un tournoi inter-régional de handball des moins de 17 ans (U17) organisé, hier et aujourd'hui, dans la ville de Dellys, wilaya de Boumerdès, pour constituer la sélection nationale de la catégorie et son vivier, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne (Fahb).

Les sélections régionales des wilayas de Blida, Alger, Oran, Saïda, Constantine, Batna et Ouargla seront présentes à ce rendez-vous en garçons et filles, ajoute-t-on de même source. Ce tournoi entre dans le cadre du programme de la Fahb visant la relance du handball chez les jeunes et permettra à l'Algérie d'avoir pour la première fois une sélection nationale des U17 (enfants nés en 1996/1997). Les sélections mises sur pied devraient prendre part au championnat arabe des nations de la catégorie qui aura lieu du 13 au 23 juillet 2013 en Tunisie.

Pour rappel, le nouveau bureau exécutif de la Fahb, élu en mars dernier, s'était engagé à faire participer les différentes sélections algériennes des jeunes catégories aux compétitions internationales après des années d'absence sous l'ancien bureau fédéral.

ANP

Portes ouvertes sur le sport militaire jeudi au CRPESM de Ben-Aknoun

Une Journée « portes ouvertes et visite guidée » sera organisée jeudi par l'Armée nationale populaire (ANP) au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben-Aknoun (Alger) pour « faire connaître le sport militaire », a indiqué mardi le ministère de la Défense nationale (MDN).

« Cette manifestation, ouverte au public, vise à mettre en exergue les différentes étapes ayant caractérisé l'histoire du sport militaire depuis sa création à nos jours, son organisation, son fonctionnement, ainsi que les performances sportives réalisées par les athlètes militaires relevant des différentes équipes nationales militaires, sur les plans national et international », a expliqué la direction de communication, information et orientation du MDN dans un communiqué.

En outre, elle constituera une « occasion pour le public de rencontrer les athlètes militaires champions du monde, d'Afrique et arabes, de visiter les différentes installations sportives et de découvrir également les matériels et équipements sportifs qui seront exposés dans les différentes disciplines sportives », ajoute-t-on de même source.

Le MDN rappelle, par ailleurs, que ce rendez-vous intervient dans le cadre du « renforcement des liens de rapprochement entre le citoyen et l'ANP qui tend toujours à promouvoir le sport militaire ayant honoré l'Algérie lors des manifestations internationales ».

APS

NBA

Les Spurs se qualifient pour la finale grâce à un brillant Parker

Grâce à un brillant Tony Parker auteur de 37 points, les Spurs de San Antonio se sont qualifiés lundi soir pour la finale du championnat NBA en battant Memphis 93-86 à l'extérieur lors du match 4 de la finale de Conférence ouest.

San Antonio s'impose ainsi par quatre victoires à zéro contre Memphis dans cette série au meilleur des sept matches. Les Spurs joueront en finale du championnat NBA contre le vainqueur de la finale de la Conférence est, qui oppose Miami à Indiana. Miami mène par deux victoires à une. Le match 4 de cette série aura lieu dans la nuit de mardi à mercredi.

Solution Samurai-sudoku N°283

2	3	7	1	6	5	8	4	9
8	4	6	9	2	3	1	7	5
9	5	1	4	8	7	3	6	2
4	1	9	7	5	2	6	8	3
5	2	8	6	3	4	7	9	1
7	6	3	8	1	9	2	5	4
3	9	2	5	7	8	4	1	6
6	7	5	2	4	1	9	3	8
1	8	4	3	9	6	5	2	7

1	4	6	3	7	9	2	6	8
8	2	9	4	1	6	3	5	7
3	7	6	5	2	8	4	9	1
6	9	4	7	5	2	8	1	3
7	8	3	9	6	1	5	4	2
5	1	2	8	3	4	9	7	6
9	3	8	6	4	7	1	2	5
2	5	7	1	9	3	6	8	4
4	6	1	2	8	5	7	3	9

6	9	2	8	5	7	3	1	4
3	7	4	6	1	2	8	9	5
8	5	1	9	3	4	6	7	2
6	9	2	8	5	7	3	1	4
3	7	4	6	1	2	8	9	5
8	5	1	9	3	4	6	7	2
6	9	2	8	5	7	3	1	4
3	7	4	6	1	2	8	9	5
8	5	1	9	3	4	6	7	2

3	6	8	7	1	9	2	4	5
9	1	2	8	4	5	7	6	3
6	3	5	6	2	8	1	4	9
4	7	5	3	6	2	1	8	9
7	4	3	9	7	4	3	5	6

2	3	7	6	9	4	8	5	1
6	8	1	5	2	3	9	7	4
5	9	4	1	7	8	6	3	2
1	2	3	4	8	7	5	9	6
8	4	9	2	6	5	3	1	7
7	6	9	3	1	4	2	8	5

Solution Mots Croisés N°283

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRIE
SPATH■IMITER
AILS■VENCE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Solution Fléchés N°283

PRAGMATIQUES
LAIRDS■MINI■
AVEU■ETA■IFS
NI■APLOMB■FA
TROUILLARDES
U■O■LESTOILE
RE■RO■T■SA■B
EFFACIONS■IO
URI■ALINEAS■
SISTRE■ORNAI
ETC■POE■AGIO
SS■MENUISEES

**TOURNOI
INTERNATIONAL
DU PARADOU AC (U-20)**
**Résultats
de la première
journée**



Résultats de la première journée du tournoi international de football des moins de 20 ans organisé par le Paradou AC au stade Ahmed Falek (Algier) avec la participation de Villarreal (Espagne), Dijon (France), JS Kabylie et Paradou AC (deux équipes).

Lundi 27 mai:

PAC 2 - JS Kabylie	0-0
PAC 1 - Dijon	1-1
JS Kabylie - Dijon	2-1
PAC 1 - Villarreal	2-5

Mardi 28 mai:

Dijon - Villarreal	(16h00)
PAC 2 - PAC 1	(18h00)

Mercredi 29 mai:

Villarreal - JS Kabylie	(09h00)
PAC 2 - Dijon	(10h30)
PAC 2 - Villarreal	(16h00)
PAC 1 - JS Kabylie	(18h00)

Vendredi 31 mai:

1ère demi-finale	(16h00)
2ème demi-finale	(18h00)
Samedi 1er juin:	
Classement (3e et 4e place)	(16h00)
Finale du tournoi	(18h00)

LIGUE 1

**La LFP réclame
22 millions
de dinars à l'OCO**

La direction de l'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf à Alger doit à la Ligue de football professionnel (LFP) la somme de 22 millions de dinars représentant la quote-part de cette instance dans les recettes des rencontres du championnat de Ligue 1 jouées au stade du 5-juillet au cours de la saison 2012-2013, a-t-on appris auprès du président de la LFP, Mahfoud Kerbadj.

Le premier responsable de l'instance footballistique algérienne s'est dit, en outre, «découvert» par les lenteurs de la direction de l'OCO pour honorer sa dette envers la ligue.

Il a souhaité que cette affaire trouve son dénouement dans les meilleures délais, pour ne pas obliger la LFP à recourir à d'autres voies afin d'être rétablie dans ses droits.

Outre ces dettes retenues au niveau du complexe olympique, la LFP attend également l'obtention de sa quote-part dans les recettes de plusieurs autres rencontres du championnat tenues dans différentes régions du pays.

Selon Kerbadj, la LFP qui a opté pour «un régime forfaitaire» pour déterminer sa quote-part dans ces recettes, a interpellé les clubs concernés qui louent leurs stades de domiciliation le jour des rencontres, dans l'espoir d'honorer leurs engagements, en vain.



MONDIAL 2014/ ARBITRAGE

Djamel Haïmoudi présent à un séminaire à Rio de Janeiro

M.A.F

L'arbitre international algérien, Djamel Haïmoudi, est présent actuellement à Rio de Janeiro pour suivre un séminaire, en compagnie de 51 autres directeurs de jeu issus de 46 pays, organisé par la Fédération internationale de football (FIFA), en vue de la Coupe du monde 2014 au Brésil.

Très en forme cette saison, Haïmoudi a des chances évidentes d'être retenu par le département d'arbitrage de la FIFA pour diriger lors du Mondial brésilien (12 juin-13 juillet).

Pour les hommes en noir, ce séminaire marque une nouvelle étape sur la longue route qui mène à la Coupe du Monde.

Issus de 46 pays différents, les arbitres assisteront à des cours théoriques, se soumettront à des examens cliniques



et participeront à une série de tests physiques. Cette réunion, qui prendra fin le vendredi 31 mai, se déroulera avec le concours d'arbitres instructeurs de la FIFA, de personnels médicaux et techniques, ainsi que de spécialistes en kinésithérapie, communications et administration. «Nous entrons dans la dernière ligne droite. À l'issue de cette

phase, sans doute la plus intense, nous serons aux portes de la Coupe du Monde 2014», a souligné l'Italien Massimo Busacca, ancien arbitre international, et responsable du département de l'arbitrage de la FIFA.

Haïmoudi (42 ans), a réalisé une saison époustouflante lors du précédent exercice. Désigné par la Confédération africaine (CAF) meilleur arbitre africain lors des Grammy CAF Awards en 2012, il a enchaîné juste après avec la CAN 2013 en Afrique du Sud, où il avait l'insigne honneur de diriger entre autres, le match d'ouverture et la finale du tournoi. L'enfant de Relizane, en guise de cerise sur le gâteau, a été choisi par la Fédération algérienne (FAP) pour officier la finale de la Coupe d'Algérie, disputée le 1er mai entre l'USM Alger et le MC Alger (1-0).

Le referee algérien a été également choisi, avec quatre arbitres, pour diriger les rencontres de la Coupe des confédérations, prévue au Brésil du 15 au 30 juin prochain.

USM ALGER

Gourmi, Bouunedjah, et Beldjilali ciblés

Aussitôt la saison footballistique terminée, la direction de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne) s'est attelée à préparer la saison prochaine, en s'attaquant au marché des transferts, et ciblant les joueurs susceptibles de renforcer les rangs des «Rouge et Noir».

Le club de Soustara compte boucler ce volet dans les plus brefs délais, d'autant que certains éléments sont convoités par d'autres formations.

Dans cette optique, nous avons appris que l'USMA s'intéresse de près à trois joueurs

qui semblent constituer une priorité, il s'agit de Khaled Gourmi (ES Sétif), Baghdad Bouunedjah (USM El-Harrach), et Kadour Beldjilali (JS Saoura).

Les dirigeants algérios comptent prochainement passer à la vitesse supérieure en formulant une offre à ces joueurs, auteurs d'une belle saison avec leurs clubs respectifs.

Si Gourmi et Bouunedjah seront en fin de contrat en juin, ce n'est pas le cas pour Beldjilali, toujours lié avec l'équipe de Saoura jusqu'en

2014. La direction de l'USMA devra d'abord passer par son président, Mohamed Zerouati, pour pouvoir négocier la fameuse lettre de libération, chose qui ne sera pas facile vu le poids de ce joueur au sein de sa formation.

La piste étrangère n'est pas ignorée par le détenteur de la Coupe d'Algérie, puisque selon la même source, deux noms circulent dans les rouages du club : le Brésilien Gilmar et le Malien Diallo, même si l'il s'agit pour le moment de simples propositions de managers.



Au poste de gardien de but, l'USMA est à la recherche d'un portier de valeur pour remplacer l'international Mohamed Lamine Zemmamouche, sur le départ et dont la demande de revoir sa salaire à la hausse n'a pas été acceptée par la direction.

Enfin, rappelons que l'entraîneur français de l'USMA, Roland Courbis, a donné son accord final pour remplir en attendant la signature de son nouveau contrat qui devrait intervenir dans les prochains jours.

M.A.F

TRANSFERT DE SOUDANI À DYNAMO ZAGREB

L'ASO Chlef obtiendra 25% du montant de la transaction

L'ASO Chlef bénéficiera de 25% du montant du transfert de son ancien attaquant Hilal Soudani, transféré lundi de Vitoria Guimaraes (Portugal) vers Dynamo Zagreb (Croatie), a-t-on appris hier auprès de Abdelkrim Medouar, porte-parole du club de Ligue 1 algérienne de football.

«Dans le contrat signé avec Vitoria en août 2011, nous avons prévu une clause nous permettant de bénéficier de 25% du montant d'un éventuel transfert de Soudani vers un autre club européen», a indiqué à l'APS, le responsable chlefien. L'ancien buteur de l'ASO avait rejoint le club portugais pour un contrat

de trois ans dans une transaction estimée à 600.000 euros. Après deux saisons à Guimaraes, le club local, en butte à des problèmes financiers, a décidé de le vendre au champion de Croatie, Dynamo Zagreb, pour un bail de quatre saisons.

«Nous n'avons rien laissé au hasard, et il est même prévu que notre quote-part dans le transfert de notre ancien joueur vers le club croate nous soit versée un mois après l'opération», a encore expliqué Medouar, qui était le président de l'ASO au moment de la conclusion de la transaction avec les Portugais.

Vitoria Guimaraes a annoncé à Medouar que le montant du transfert de

Soudani, qui a contribué dimanche à la victoire de son équipe en finale de la coupe du Portugal, vers Dynamo s'élève à 800 000 euros, selon le dirigeant du club algérien, qui a émis toutefois des réserves quant à la valeur déclarée dans le nouveau contrat de son joueur. A cet effet, l'ASO, auteur d'une saison en dents de scie, devrait s'offrir 200 000 euros de la nouvelle transaction.

FC SOCHAUX Ryad Boudebouz annonce son désir de quitter le club

Le milieu offensif international algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française de football), Ryad Boudebouz, a exprimé hier son désir de quitter le club du Doubs, et tenter «une nouvelle expérience ailleurs». «J'ai plutôt envie d'aller voir ailleurs, mais je suis encore sous contrat à Sochaux.

Il me reste un an de contrat. Si y a une offre, on l'étudiera» a déclaré Ryad Boudebouz à RMC. Pur produit du centre de formation de Sochaux,



Boudebouz était sur le point de quitter son équipe la saison dernière, avant de décider de poursuivre l'aventure. Les équipes de Liverpool (Angleterre) et l'Olympique de Marseille (France) le voulaient dans leurs rangs par le passé, avant la rupture des contacts.

Boudebouz (23 ans) n'entre plus dans les plans du sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, qui a décidé de ne plus faire appel à lui pour cause disciplinaire.

JS KABYLIE

Madi : «Heureux d'être à la JSK»

Entretien réalisé par Ferrah Menad

C'est fait, Aymen Madi a signé officiellement un contrat qui le liera deux années à la JSK. L'international espoir, Aymen Madi, a été reçu par les responsables du club phare de Kabylie dans la matinée. Tout a été réglé entre les deux parties et le joueur a été invité à apposer sa signature sur le document qui sera transmis au début de saison à la LNF qui, de son côté, le qualifiera officiellement. Avant de quitter le bureau du président, Aymen Madi, accompagné de son manager, a été invité à la traditionnelle pose avec le maillot du club. Il fut ébloui par les nombreux titres que la JSK collectionne depuis plusieurs décennies. Madi a bien saisi le message : «Je suis venu prouver qu'on ne s'est pas trompés sur mon compte. Je ferai tout pour dérocher des titres avec la JSK. C'est une promesse.» C'est vrai, il est jeune, il a du talent. Tout l'avenir est devant lui. Il n'a que 20 ans.

Quelles sont vos premières impressions en optant officiellement pour la JSK ?

Que du bonheur ! Vous ne pouvez imaginer cette joie et cette fierté qui m'animent en ce moment rien que de savoir que je suis officiellement lié à la JSK. Je ne vous apprends rien en vous disant que les contacts entre le club phare de Kabylie et moi ne datent pas aujourd'hui. Depuis cette période, les dirigeants de la JSK, à

leur tête le président Hannachi, n'ont pas cessé d'exprimer leurs vœux de me voir porter les couleurs de la JSK. De mon côté, je ne leur ai jamais tourné le dos. La JSK ne se refuse pas, et je tâcherai de répondre aux attentes de tout le monde.

En optant pour la JSK, il est certain que vous visiez de nombreux objectifs...

Chaque joueur aspire à progresser dans sa vie. Moi, je ne fais pas exception. Si je suis à la JSK, c'est pour jouer et mettre mes compétences au service de ma nouvelle formation. Parmi les objectifs que je voudrais éventuellement atteindre en optant pour la JSK, c'est d'aller de l'avant. Tous ensemble, nous allons travailler la main dans la main pour réaliser nos objectifs. Comme la JSK dispose cette année de jeunes joueurs, mon adaptation sera des plus faciles.

Peut-on connaître les motivations de ce choix ?

Comme tout le monde le sait, la JSK est devenue une tentation pour les jeunes éléments désireux de s'affirmer au sein d'une équipe ambitieuse. En témoignent ses excellents parcours avec des jeunes encadrés par des joueurs chevronnés.

Justement, vous serez le concurrent direct d'Abdelmalek Mokdad puisque vous jouez au même poste. Etes-vous prêt à le concurrencer ?

Je serai capable de le faire à moyen terme et c'est mon objectif car je suis à la JSK pour travailler à un niveau supérieur

pour ensuite m'imposer après une courte adaptation. A propos de votre question, la présence de Mokdad ne m'inquiète pas, bien au contraire, elle me stimule afin de progresser davantage.

Pourquoi avoir choisi la JSK alors que plusieurs clubs voulaient absolument vous recruter ?

Ala JSK, j'ai la possibilité de progresser et d'apprendre convenablement mon métier car les infrastructures dont dispose le club sont magnifiques et il y a un public énorme et très fidèle. Le fait d'avoir la possibilité de montrer ce que je sais faire en division une a aussi pesé dans ma décision. De toutes les façons, je pense avoir fait le meilleur choix en venant à la JSK kabylie.

Quel sera votre objectif avec la JSK ?

Premièrement, j'essayerai de paraître avec un bon niveau avec la JSK pour jouer mon rôle dans l'équipe et, après, je viserai une place en équipe nationale A, qui est le but de chaque joueur. Je suis un joueur très ambitieux et c'est pour cette raison que j'ai opté pour la formation du Djurdjura.

On attend beaucoup de vous du côté de la JSK. Que promettez-vous ?

Je donnerai le meilleur de moi-même et je mouillerai mon maillot. Je ferai le maximum pour justifier la confiance placée en moi. Je suis, par ailleurs, impatient de faire la connaissance des supporters kabyles.



Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Tamanrasset
Centre-ville BP n° 237 Tamanrasset
M.F n°: 099011019011537

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°: 21 / 2013

La direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Tamanrasset, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour les études suivantes :

- 1- POS N°01G à Soro - Commune de Tamanrasset, sur une superficie de 50 ha
- 2- POS Matenatalat Est - Commune de Tamanrasset, sur une superficie de 50 ha
- 3- Révision POS N°08A à Guet Elouad - Commune de Tamanrasset sur une superficie de 50 ha
- 4- POS N°04 - Commune de Tazrouk, sur une superficie de 20 ha
- 5- POS N°14 à Djoualil - Commune de Aïn Salah, sur une superficie de 130 ha.

Les BET qualifiés en urbanisme et intéressés par le présent appel d'offres devront retirer les cahiers des charges auprès de la DUC (bureau du contentieux).

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous, indiquées dans le cahier des charges doivent être déposées au Secrétariat de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction, et

présentées en deux enveloppes comportant l'**offre (A) technique** et l'**offre (B) financière**, sur lesquelles seront indiqués le nom et la qualité du soumissionnaire.

Les deux enveloppes seront introduites dans un pli anonyme, ne portant que la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 21 / 2013
(ETUDE / RÉVISION) DE PLAN
D'OCCUPATION DES SOLS (POS)
DU SITE : COMMUNE DE :
(SOUMISSION À NE PAS OUVRIR)**

Les offres accompagnées des pièces suivantes :

- L'agrément du bureau d'études ou l'attestation d'inscription au tableau CNOA
- Les références professionnelles et les attestations des études réalisées
- Extrait de rôle
- Casier judiciaire du gérant
- La carte d'immatriculation fiscale

- La mise à jour CASNOS
- La mise à jour CNAS
- Les listes des moyens humains et matériels
- Le planning général de réalisation des études
- Bilan comptable pour les sociétés.

Seront déposées au **Secrétariat de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Tamanrasset** ; la date limite de dépôt des offres est fixée à **trente (30) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et/ou dans la presse nationale, à **(13h30)**. L'ouverture des plis se fera le même jour à **(14h00)** en séance publique, et en présence des soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **03 mois** en plus des délais de préparation des offres.

COUPE DE LA CAF (8^E DE FINALE-RETOUR)

Départ des Sétifiens cet après-midi vers le Gabon

S. Ben

L'Entente de Sétif devrait s'enférer cet après-midi en direction de Libreville au Gabon via Casablanca dans la perspective de disputer son match retour des huitièmes de finale bis de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) face à l'US Bitam samedi prochain.

Au match aller disputé à Sétif, il y a une dizaine de jours, l'ESS Sétif avait battu l'US Bitam (2-0).

Les deux buts des gars des Hauts-Plateaux ont donc été signés Hichem El Okbi (40') et Mohamed Amine Aoudia (59').

Seulement pour cette deuxième manche, la tâche des joueurs du coach Hubert Velud qui vient juste de prolonger son contrat avec l'Entente de Sétif, auront fort à faire d'autant que pas moins de huit joueurs ont déclaré forfait. Karaoui, Belkaïd, Delhoum, Aoudia, Djerroudi, Ziti, Nadji et Lakhdari sont tous sortis pour blessures diverses. Aux



dernières nouvelles, Velud annonce que « Mameri et Lakhdari seront avec nous en dépit du fait qu'ils n'ont pas préparé avec le groupe ce match. Les deux joueurs ne souffrent d'aucune blessure méchante » indique le coach de l'ESS qui ajoute que « Nous avons décidé de les prendre avec nous, car ils peuvent bien retrouver leurs forces avant le match, nous avons énormément besoin de leurs services ». D'autre part, les observateurs estiment que la richesse de l'effectif de l'Entente de Sétif laisse

présager une bonne réaction des joueurs devant prendre le relais des titulaires sachant que la concurrence est de mise chez l'Aigle Noir sétifien. Ainsi, Velud et ses joueurs devraient s'envoler donc cet après midi en direction de Libreville (Gabon) via Casablanca au Maroc. En terre marocaine, les Sétifiens devront attendre six heures avant de reprendre la direction du Gabon qu'ils rejoindront jeudi. Ils séjournent une journée à Libreville avant de se rendre à Huyam, la ville la plus proche de

Bitam et où se trouve un aéroport. Enfin, les Sétifiens effectueront le voyage Huyam-Bitam par route.

C'est dire qu'avant de rejoindre cette ville de Bitam, les joueurs sétifiens arriveront épuisés de ce long périple et la récupération sera une priorité avant d'aborder ce match retour décisif. Cette rencontre sera dirigée par un trio zambien composé du directeur du jeu, Gianni Zikowe qui sera assisté de MM. Willie N'Dom et Karouma. Pour ce match, le coach Velud estime que « pour ne pas avoir de mauvaises surprises, il faut jouer l'attaque. On dit bien que la meilleure défense c'est l'attaque et donc il est certain que nous n'irons pas au Gabon pour jouer la défensive ou s'aventurer en attaque laissant trop d'ouvertures à nos adversaires... », conclut l'entraîneur de l'Entente de Sétif.

Ce qui démontre bien que les Sétifiens savent ce qu'ils attend à Bitam pour revenir avec la

qualification à la phase des poules de cette compétition africaine.

CONDO-LÉANCES

Les employés de la Casnos Ain Defla (service recouvrement et informatique), profondément attristés par le décès de M. Bousmal Sid Ali, fonctionnaire à la CNR de Ain Defla, présentent à sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde sympathie.

Qu'Allah le Tout Puissant accorde au défunt Sa sainte miséricorde et L'accueille en Son vaste paradis!

A Allah nous appartenons, à lui nous retournons.

SÉLECTION ALGÉRIENNE/STAGE DE PRÉPARATION Programmation d'une zone mixte demain à 17h00

La sélection algérienne de football a entamé hier son 3^e jour de son stage de préparation en vue des prochaines échéances, sous la direction de l'entraîneur Vahid Halilhodzic qui a programmé une première zone mixte pour la presse demain à partir de 17h00 au centre technique de Sidi Moussa (Alger), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). Les joueurs évoluant en championnats de France (Ligues 1 et 2) étaient attendus hier pour rejoindre le groupe des 15 joueurs à pied d'œuvre à Sidi Moussa, en attendant l'arrivée des quatre professionnels du championnat d'Espagne, le 2 juin prochain.

Ce regroupement sera ponctué par un match international amical face au Burkina Faso au stade Mustapha Tchaker de Blida dimanche prochain à 17h30. Ensuite, les Verts effectueront deux déplacements au Bénin (9 juin) et au Rwanda (16 juin) comptant respectivement pour la 4^e et 5^e journées des éliminatoires du Mondial 2014.

À l'issue de la phase aller, l'équipe nationale partage avec le Mali la première place du groupe H avec 6 points chacune, suivies par le Bénin avec 4 points, alors que le Rwanda ferme la marche avec un seul point.

FC VALENCE Feghouli mis sur le marché des transferts

La direction du FC Valence (Liga espagnole de football), a décidé de mettre le milieu international algérien, Sofiane Feghouli, sur le marché des transferts, en raison de son différend avec son entraîneur, Ernesto Valverde, rapportait hier le quotidien sportif espagnol, *Super Deporte*.

Avec une photo de Feghouli, le journal affirme que le n°10 de l'équipe nationale quittera vraisemblablement son club malgré un contrat fraîchement renoué en janvier dernier et qui court jusqu'en 2016. Selon la même source, les dissensions entre le joueur algérien et Ernesto Valverde « ont atteint leur point culminant ». Après le retour du joueur de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud, Valverde continuait à titulariser Feghouli en dépit de sa baisse de forme, avant de le reléguer



sur le banc des remplaçants, préférant donner la chance à l'international espagnol (U-21), Sergio Canales.

Feghouli n'a même pas été convoqué à l'occasion de l'avant-dernier match de la Liga, disputé dimanche à domicile face au FC Grenade (1-0).

Après deux saisons et demi passées à Valence, Feghouli, est en passe de rejoindre une autre formation, même si pour le moment aucune offre n'a été formulée. La presse espagnole évoque des approches des deux clubs anglais, Liverpool et Tottenham, en plus du Milan AC (Serie A italienne). Sofiane Feghouli est convoqué en équipe nationale, en vue des deux déplacements, au Bénin (9 juin) et au Rwanda (16 juin), comptant respectivement pour la 4^e et 5^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

TRANSFERT

Hicham Belkaroui : «Le MCA m'a contacté, mais je veux rester à l'USMH»

Le défenseur international A' de football, Hicham Belkaroui, dont le prêt de l'ASMO vers l'USM El-Harrach prendra fin en juin, a affirmé hier avoir été contacté « officiellement » par le MC Alger, réitérant son souhait de poursuivre son aventure avec le club harrachi.

«Effectivement, le MCA m'a contacté et insiste auprès de la direction de l'ASMO pour m'engager. Mais mon souhait est de rester à l'USMH avec qui j'ai passé une belle saison ponctuée par une deuxième place au classement », a affirmé à l'APS Belkaroui, considéré comme l'une des révé-



lations de la saison. Belkaroui (23 ans) avait été prêté pour une saison par l'ASMO qui ne verrait pas d'un mauvais œil l'idée de le céder définitivement à celui qui se manifeste.

«Le MCA est un grand club qui ne se refuse pas, mais je réitere mon désir de rester à l'USMH. Une chose est sûre, tout est une question de destin », a-t-il ajouté. Par ailleurs, Belkaroui s'est dit surpris par la lenteur de la direction de l'USMH à saisir son homologue de l'ASMO.

«Pour le moment, la direction de l'USMH ne s'est pas encore manifestée pour négocier un nouveau prêt avec

l'ASMO ou racheter carrément mon contrat, mais j'espére que les choses vont évoluer dans les prochains jours». Par ailleurs, et concernant le dernier match amical disputé par l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, samedi face à la Mauritanie (1-0), le natif d'Oran relève l'importance de ce test.

«Ce match amical fut un test bénéfique pour l'équipe, ça s'est bien passé, mais nous avons beaucoup de travail à faire pour pouvoir être prêts en vue de la double confrontation face à la Libye, qualificative au CHAN 2014, a-t-il conclu.



Pérez : «Ronaldo est le meilleur»

Cristiano Ronaldo va bien et s'entend avec tout le monde au Real Madrid. C'est ce qu'a assuré le président Florentino Pérez à la Cadena Ser. «Il n'a jamais eu aucun problème, ni avec ses coéquipiers, ni avec Mourinho. Nous allons tout faire pour qu'il soit content. C'est sans aucun doute le meilleur joueur du monde. J'aurai aimé qu'il soit le footballeur le mieux payé au monde et construire toute une équipe autour de lui».

«Kaka nous a apporté plus de 400M €»

«Pour son avenir, je décide avec l'entraîneur et Zidane. Kaka dispose de beaucoup de contrats avec les sponsors. Depuis son arrivée, il nous aura apporté plus de 400M € de chiffre d'affaires avec d'autres. Mais il a eu le malheur de se blesser, il n'a pu répondre aux espoirs que nous avions placés en lui au Real Madrid. Puis est arrivé Özil, a-t-il déclaré. Mais Kaka reste un joueur spectaculaire.»

«Zidane dirigera le nouveau projet sportif»

C'est aux micros de la Cadena Ser que Florentino Pérez a confirmé Zinédine Zidane au poste de directeur sportif du Real Madrid. Le Président merengue a aussi parlé de l'entraîneur qui remplacera José Mourinho à la fin de la saison. «Nous ne savons pas qui sera le nouvel entraîneur. Nous n'en parlerons pas jusqu'à la semaine prochaine. Mais oui, Zidane dirigera le nouveau projet sportif».

Une offre énorme pour Bale ?



Torres en vente pour 20M€ !

C'est le quotidien *The Sun* qui nous révèle l'info, la formation de Chelsea cherche à se débarrasser de son attaquant, Fernando Torres. L'international espagnol va être placé sur la liste des transferts avec un prix de vente de 20 millions d'euros.

Milan : Pato de retour cet été ?

Six mois seulement après l'avoir cédé aux Corinthians, l'AC Milan serait prête à récupérer l'attaquant Alexandre Pato (23 ans, 4 matchs en Serie A cette saison), selon le *Corriere dello Sport*. Pas sûr toutefois que les Rossoneri soient disposés à débourser les 12 millions d'euros versés par le club brésilien cet hiver...

Negredo : «Je suis dégoûté, mais les autres méritent»

Alvaro Negredo, auteur d'une très bonne saison avec Séville (27 buts en 43 matches), n'a pas été retenu dans la préélection dévoilée lundi par le sélectionneur espagnol Vicente del Bosque. Une décision difficile à digérer pour un joueur qui faisait encore partie du groupe, lors de l'avant-dernier match disputé par la Roja, face à la Finlande (1-1). «Je suis dégoûté, mais je pense que je dois continuer à travailler pour revenir. C'était une saison extraordinaire avec mon club, les choses n'ont pas toujours été idéales de ce côté. Mais les joueurs sélectionnés le méritent. Solado a fait une belle saison, Villa marque toujours avec l'équipe nationale et Torres a inscrit des buts importants ces derniers temps», a-t-il reconnu dans une interview accordée à *Marca*.

Douché au sujet de Neymar qui a choisi de signer au FC Barcelone, le président madrilène Florentino Perez veut mettre le paquet afin d'obtenir la signature d'un autre joueur flamboyant. Histoire de rassurer les sponsors et de faire remonter sa cote de confiance qui est en baisse depuis déjà plusieurs semaines. A en croire la Une du journal *Sport*, le dirigeant de la Casa Blanca aurait l'intention de transmettre une proposition d'environ... 70 millions d'euros à Tottenham pour Gareth Bale ! Florentino Perez serait prêt à faire sauter la banque pour valider le transfert de l'ailier gauche gallois qui s'est distingué durant cette saison 2012/2013. Auteur de 26 buts toutes compétitions confondues (!), le joueur âgé de 23 ans a prouvé, une fois encore, qu'il est l'un des meilleurs de Premier League. Va-t-il enfiler le costume de «Galactique» au Real ou au contraire poursuivre sa route à White Hart Lane ?

Aujourd'hui Nike a dévoilé sa toute dernière innovation de chaussure de football - LA NIKE HYPERVENOM -

Un tout nouveau produit créé sur la base des évaluations de **Neymar, Wayne Rooney et Zlatan Ibrahimovic**

Ces athlètes et d'innombrables autres ont précisé la nécessité d'avoir une chaussure qui pourrait les aider à créer de l'espace rapidement à l'intérieur et autour de la surface de réparation, et d'obtenir des appuis de tirs à partir de n'importe quel angle.

Ces athlètes ont noté une forte augmentation de l'agilité de leurs adversaires, les défenseurs d'aujourd'hui sont tout aussi rapides, agiles et habiles que la plupart des meilleurs attaquants du monde. Neymar a été le plus direct dans ses commentaires : "Aidez-moi à créer de l'espace plus souvent et plus rapidement. Je veux une chaussure qui me permette d'améliorer mon agilité et d'avoir l'espace suffisant pour bien tirer sans être trop près des buts".

«La participation de Neymar a été inestimable. Il avait porté la Mercurial Vapor IX, une chaussure conçue pour aider les athlètes à rechercher et trouver l'espace suffisant pour battre leurs adversaires. C'est un pur produit conçu pour la vitesse. La

HyperVenom se concentre sur la création d'espace afin de mettre la balle dans les filets. C'est une petite mais importante nuance. Elle est conçue pour augmenter l'agilité du joueur et sa capacité à obtenir des tirs. ", a déclaré Phil McCartney, VP Nike Football, Footwear.

L'équipe Design Nike Football, dirigée par Denis Dekovic, directeur Design s'est concentrée sur la force d'attaque dans les matches d'aujourd'hui. "Le jeu est en train de changer. Il fut un temps où la vitesse était axée sur le côté offensif du jeu. La création de la Nike HyperVenom n'est qu'une réaction à la façon dont le jeu est en train de changer. Les joueurs veulent être plus rapides. Pas seulement dans leur course, mais plus rapide ballon au pied dans les petites espaces. Ils veulent tirer parti de leur agilité naturelle pour trouver de l'espace dans les petites surfaces encombrées. Ils veulent se créer des occasions à partir de rien.

Ces défenseurs sont de plus en plus agiles et rapides et le HyperVenom est conçu pour faire exactement cela. Le défi pour nous est de savoir comment exploiter cela et donner au joueur le meilleur produit pour augmenter cet avantage.

L'équipe de designers savait que le produit devait être une révolution par la technique de production des chaussures.

"Traditionnellement,

HyperVenom est conçu en utilisant le nouveau système Nikeskin. Disposant d'une maille douce et souple liée avec un mince film de polyuréthane et fini avec la technologie Nike All Conditions Control (ACC). L'ACC offre le même niveau de contrôle ballon au pied quelles que soient les conditions humides ou sèches. ", a ajouté Dekovic. De plus l'utilisation d'une mèche permet d'offrir un niveau incroyable de confort et de sensations. Les athlètes nous ont demandé une chaussure qui leur fournit la sensation la plus proche du jeu pieds nus. La finition All Conditions Control (ACC) maintient la maille sèche, mais ne limite en rien la souplesse et le confort. Le dernier élément de fabrication est peut-être l'une des innovations les plus sous-estimées dans le football. Nike a travaillé avec certains des meilleurs pédiatres du monde pour créer une semelle découpée qui augmente la capacité du joueur à

obtenir un avantage dès ses premiers pas sur le défenseur.

Le châssis de la semelle extérieure est fait à base de nylon comprimé procurant une plaque légère jumelée à une haute réactivité. La configuration des crampons et leurs longueurs sont conçus pour permettre une pénétration plus rapide dans la surface ainsi qu'une libération tout aussi rapide. "La HyperVenom est l'expression ultime de cette nouvelle race de joueurs qui sont imprévisibles, agiles, rapides, et capables de conclure comme très peu de joueurs sur la planète ", a révélé McCartney. La nouvelle Nike HyperVenom fera ses débuts le 2 juin 2013 lors du match Brésil vs Angleterre aux pieds de Neymar et Wayne Rooney. Les autres joueurs tels que Zlatan Ibrahimovic, Robert Lewandowski et Danny Welbeck suivront par la suite.

En Algérie, le soulier sera disponible dans tout le réseau du distributeur PlayMode Group, au niveau des magasins Nike et Zone Sport.

PUBLICITÉ

FREE YOUR RUN
NIKE FREE 5.0

GROUPE PLAYMODE DISTRIBUTEUR OFFICIEL & EXCLUSIF DE NIKE EN ALGERIE
PMG.DZ